

PROGRAMME



SPHÈRES

Programme
intersectoriel
d'intervention
auprès de
personnes
exploitées
sexuellement
âgées de
12 à 24 ans



Cahier de l'intervenant·e

Ma stratosphère

COLLECTION
INSTITUT UNIVERSITAIRE
JEUNES EN DIFFICULTÉ

Québec

Rédaction

Nathalie Gélinas, coordonnatrice, programme SPHÈRES, IUJD, CCSMTL et René-André Brisebois, agent de planification, de programmation et de recherche, IUJD, CCSMTL

En collaboration avec Chantal Fredette, Ph. D. criminologie, professionnelle contractuelle pour l'IUJD

Révision

C'est-à-dire

Infographie

La boîte de Pandore

© Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 2022.

ISBN : 978-2-550-92538-5 (PDF)

Dépôt légal Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022. Bibliothèque et Archives Canada, 2022.

Citation suggérée : Gélinas, N., Brisebois, R.-A. et Fredette, C. (2022). *Cahier de l'intervenant.e* Ma stratosphère *du programme SPHÈRES*. Québec, Montréal : Institut universitaire Jeunes en difficulté du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

Pour plus d'information concernant le programme SPHÈRES, veuillez consulter le site Web www.spheresprojet.com.

Merci à la Stratégie nationale pour la prévention du crime de Sécurité publique Canada et à la Fondation des jeunes de la DPJ pour leur précieux soutien financier.

Merci à toutes les organisations partenaires du programme SPHÈRES :

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL)
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal (CODIM)
Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)
Fondation Marie-Vincent
En Marge 12-17
L'Anonyme

Pour leur contribution à l'élaboration et à la réalisation du programme SPHÈRES, ainsi qu'à la rédaction du cahier de l'intervenant-e *Ma stratosphère*, merci :

AUX PERSONNES QUI SIÈGENT OU ONT SIÉGÉ AU COMITÉ DIRECTEUR

Élodie Bergeron, ex-directrice des services cliniques, Fondation Marie-Vincent
Sylvie Boivin, directrice générale, L'Anonyme
Michel Bourque, commandant, Division du crime organisé, SPVM
René-André Brisebois, agent de planification, de programmation et de recherche (APPR), Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD), CCSMTL
Dominique Côté, commandant, Service des enquêtes – section exploitation sexuelle, SPVM
Marie-Hélène Dagenais, coordonnatrice, Services de réadaptation pour les adolescentes, Direction des programmes jeunesse, CCSMTL
Sonia Dionne, directrice des services cliniques, Fondation Marie-Vincent
Sylvain Dumouchel, commandant, Service des enquêtes – section exploitation sexuelle, SPVM
Nathalie Gélinas, coordonnatrice, programme SPHÈRES, IUJD, CCSMTL
Marc Helde, coordonnateur de la petite enfance, Trajectoire clientèle CIUSSS – Enfants vulnérables, Direction des programmes jeunesse, CODIM
Derrolton James, chef du soutien clinique multisite, Direction des programmes jeunesse, CODIM
Pascal Jobin, APPR, IUJD, CCSMTL
Marie-Noëlle L'Espérance, directrice générale, En Marge 12-17
Mélany Rivard, coordonnatrice, Services de réadaptation pour les adolescentes, Direction des programmes jeunesse, CCSMTL
Sophie Saint-Louis, APPR, IUJD, CCSMTL

AUX PERSONNES QUI SIÈGENT OU ONT SIÉGÉ AU COMITÉ CLINIQUE

Matchek Balcer, intervenant, L'Anonyme
Véronique Beaulieu, intervenante dans la communauté, services dans la communauté et ressources, Direction des programmes jeunesse, CCSMTL
Geneviève Boisvert-Pilon, sexologue et psychothérapeute, Fondation Marie-Vincent
Anne Charpentier, coordonnatrice clinique, En Marge 12-17
Renée Coulombe, chargée de projet, programme d'éducation à la sexualité, L'Anonyme
Lynn Dion, répondante sexualité et exploitation sexuelle des jeunes, Service support clinique multisite, CODIM
Geneviève Dumas, éducatrice, Services de réadaptation pour les adolescentes, Direction des programmes jeunesse, CCSMTL
Mélissandre Gagnon-Lemieux, intervenante, En Marge 12-17
Mélissa Garon, policière, programme Les Survivantes, SPVM
Nathalie Gélinas, coordonnatrice, programme SPHÈRES, IUJD, CCSMTL
Pascal Jobin, APPR, IUJD, CCSMTL
Shanda Jolette, coordonnatrice, programme d'éducation à la sexualité, L'Anonyme
Josée Mensales, policière, programme Les Survivantes, SPVM
Jennifer Pelletier, sexologue et psychothérapeute, Fondation Marie-Vincent
Martin Pelletier, chef de module Fugues-Sexo-Toxico (FTS), Direction des programmes jeunesse, CCSMTL
Nicolas Sabourin, intervenant, L'Anonyme
Sophie Saint-Louis, APPR, IUJD, CCSMTL
Jannick Tapp, intervenante, L'Anonyme
Mathilde Turcotte, chercheure, CCSMTL
Diane Veillette, policière à la retraite, cofondatrice du programme Les Survivantes, SPVM
Romy Verge-Boudreau, policière, programme Les Survivantes, SPVM

À L'ÉQUIPE DE RECHERCHE ÉVALUATIVE

Roxane Bélanger, professionnelle de recherche, CCSMTL
Sophie T. Hébert, chercheure, CCSMTL
Denis Lafortune, professeur, Université de Montréal
Mathilde Turcotte, chercheure, CCSMTL

Merci à Madame Anne Wittevrongel, psychologue et formatrice sur la méthode de l'entretien motivationnel, pour son précieux soutien clinique.



Table des matières

PRÉAMBULE	6
STRATÉGIES D'INTERVENTION DU PROGRAMME SPHÈRES	7
L'accompagnement et le soutien	7
Les étapes du changement et les interventions préconisées	9
La contemplation	9
La détermination	12
L'action	19
Le maintien	20
La chute	21
Le soutien à l'opérationnalisation des stratégies de changement	21
L'hébergement d'urgence	22
Le cellulaire de dernier recours	23
L'évaluation et le suivi psychothérapeutique	25
Les services spécialisés aux personnes marginalisées	26
Les activités récréatives et culturelles	26
Exemples d'activités récréatives et culturelles du programme initial SPHÈRES	27
Des outils de réflexion et de discussion	28
Exemples d'outils de réflexion et de discussion du programme initial SPHÈRES	29
Les activités des partenaires	32
Exemples d'offres de services des partenaires du programme initial SPHÈRES	32
Fondation Marie-Vincent	32
Programme Les Survivantes du SPVM	33
En Marge 12-17	33
L'Anonyme	34
Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux	35
CONCLUSION	36
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	37
ANNEXE	38
Demande de suivi thérapeutique à la Fondation Marie-Vincent	38

Préambule

Briser le cycle de l'exploitation sexuelle est complexe, malgré la volonté de le faire. Le désistement¹ implique de nombreux allers-retours. Il exige de se guérir sur le plan physique et de se reconstruire sur les plans psychologique et social. Les interventions adaptées aux personnes exploitées sexuellement doivent permettre à ces dernières de guérir leurs traumatismes, de se construire une identité positive, de reprendre du contrôle sur leur vie, de faire des choix, d'exercer leur pouvoir d'agir et de développer leur autonomie.

Le programme SPHÈRES s'appuie sur la collaboration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) et de celui de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal (CODIM), du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM ; programme Les Survivantes), de la Fondation Marie-Vincent, d'En Marge 12-17 et de L'Anonyme pour mettre en place des actions concertées afin de soutenir les démarches de changement des personnes en situation d'exploitation sexuelle. Plus précisément, il vise à :

- **répondre aux besoins fondamentaux** de ces personnes autrement que par la marchandisation de leurs services sexuels ;
- **diminuer les méfaits** associés à la marchandisation des services sexuels sur les plans physique, psychologique, relationnel, social et légal ;
- **élaborer des projets de vie** visant la réalisation de leurs aspirations personnelles et leur intégration socioprofessionnelle ;
- **améliorer globalement leur bien-être** personnel et social.



Le programme SPHÈRES est une idée originale de Martin Pelletier et de René-André Brisebois du CCSMTL. Son appellation est née d'une séance de remue-méninges regroupant Lynn Dion du CODIM, Mélissandre Gagnon-Lemieux d'En Marge 12-17, Shanda Jollette de L'Anonyme, Martin Pelletier du CCSMTL et Sophie Saint-Louis du CCSMTL, membres de la première équipe clinique d'intervenant.e-s.

Le nom du programme évoque non seulement les différentes sphères de vie d'une personne et son pouvoir d'influence sur celles-ci, mais il fait aussi référence aux différents champs d'action des organisations partenaires engagées auprès d'elle et l'importance de leur concertation. Son logo se veut, par ailleurs, un clin d'œil à l'emblématique Biosphère de Montréal. Les couleurs sont celles des organisations partenaires qui participent au programme, et la fleur prédominante sur l'orbe symbolise l'espoir. Enfin, le titre du cahier de l'intervenant.e, *Ma stratosphère*, fait allusion à toutes les couches d'actions concertées nécessaires pour accompagner une personne exploitée sexuellement dans l'ensemble des sphères de sa vie.

L'étroite collaboration entre les ressources institutionnelles et communautaires reconnues comme crédibles dans une communauté donnée contribue à varier considérablement l'offre de services destinés aux personnes en situation d'exploitation sexuelle. Cette collaboration s'avère fondamentale à l'implantation du programme SPHÈRES dans d'autres régions du Québec.

Le programme SPHÈRES est destiné aux personnes âgées de 12 à 24 ans qui reconnaissent être ou avoir été en situation d'exploitation sexuelle ou engagées dans des activités liées à l'industrie du sexe. Les hommes, les femmes et toutes les personnes dont l'expression de l'identité de genre est « autre » (neutre, androgyne, trans, etc.) sont admissibles au programme. La reconnaissance des méfaits liés à la marchandisation des services sexuels est toutefois nécessaire pour que la personne soit admise au programme, même si elle n'est pas encore déterminée à changer sa situation.

La démarche est volontaire. En aucun temps elle ne doit être imposée ou servir de mesure visant à forcer une personne exploitée sexuellement à recevoir des services ou des conseils qu'elle ne sollicite pas.

Le cahier de l'intervenant.e *Ma stratosphère* présente les différentes composantes du suivi psychosocial des personnes en situation d'exploitation sexuelle qui participent au programme SPHÈRES, de même que les services des ressources spécialisées dont elles peuvent bénéficier. Il donne aussi des exemples d'activités récréatives et culturelles et propose des outils de réflexion et de discussion mis en place pour soutenir leurs démarches de changement dans le cadre de l'expérimentation initiale du programme SPHÈRES dans le Grand Montréal. Ces exemples sont fournis afin d'inspirer les organisations engagées dans la lutte contre l'exploitation sexuelle qui souhaiteraient implanter le programme SPHÈRES dans d'autres régions du Québec.

¹ L'emploi du terme « désistement » fait référence à un processus qui vise la sortie de l'industrie du sexe, l'abandon de la marchandisation des services sexuels ou l'arrêt de la situation d'exploitation sexuelle.

Enfin, pour aider à implanter le programme ailleurs dans la province, le cahier de l'intervenant-e se conclut sur la présentation des activités des organisations communautaires et institutionnelles engagées dans l'expérimentation initiale du programme SPHÈRES dans la région métropolitaine de Montréal. Les partenaires sont l'âme du programme SPHÈRES. À la fois gestionnaires et prestataires des services, ils sont impliqués quand il s'agit de diriger des participant-e-s vers le programme SPHÈRES, d'offrir des ressources pertinentes à leurs démarches de changement, de soutenir leurs familles et leur entourage, de promouvoir le programme et d'appuyer les intervenant-e-s des organismes œuvrant auprès des personnes en situation d'exploitation sexuelle.

Des valeurs humanistes d'empowerment, de mobilisation, de respect de l'intégrité, de la pluralité des expériences, du rythme et de la sécurité des personnes constituent les assises fondamentales du programme SPHÈRES. Quiconque souhaite implanter le programme SPHÈRES s'engage à respecter ses valeurs fondamentales et à en faire la promotion.

Stratégies d'intervention du programme SPHÈRES

Le programme SPHÈRES s'articule, d'une part, autour des activités de concertation et de mobilisation des organisations partenaires et, d'autre part, autour des activités de suivis psychosociaux individualisés destinées aux personnes en situation d'exploitation sexuelle désireuses d'apporter des changements à leur mode de vie.

Le programme SPHÈRES respecte les prémisses des approches sensibles aux traumas (Briere et Lanktree, 2013) et de réduction des méfaits (Brisson, 1997, 2014) qui tiennent compte de la pluralité des profils et des parcours des personnes exploitées sexuellement. En ce sens, le programme :

- mise *a priori* sur le processus de reconstruction de soi plutôt que sur l'arrêt de la marchandisation des services sexuels ;
- considère la mobilisation vers le changement des habitudes de vie comme un but à atteindre ;
- positionne la personne en situation d'exploitation sexuelle comme une agente active de sa propre vie, capable de prendre des décisions et d'agir pour les mettre en œuvre ;
- offre un environnement d'intervention sécurisant afin que la personne puisse consacrer son énergie à réaliser son plein potentiel.

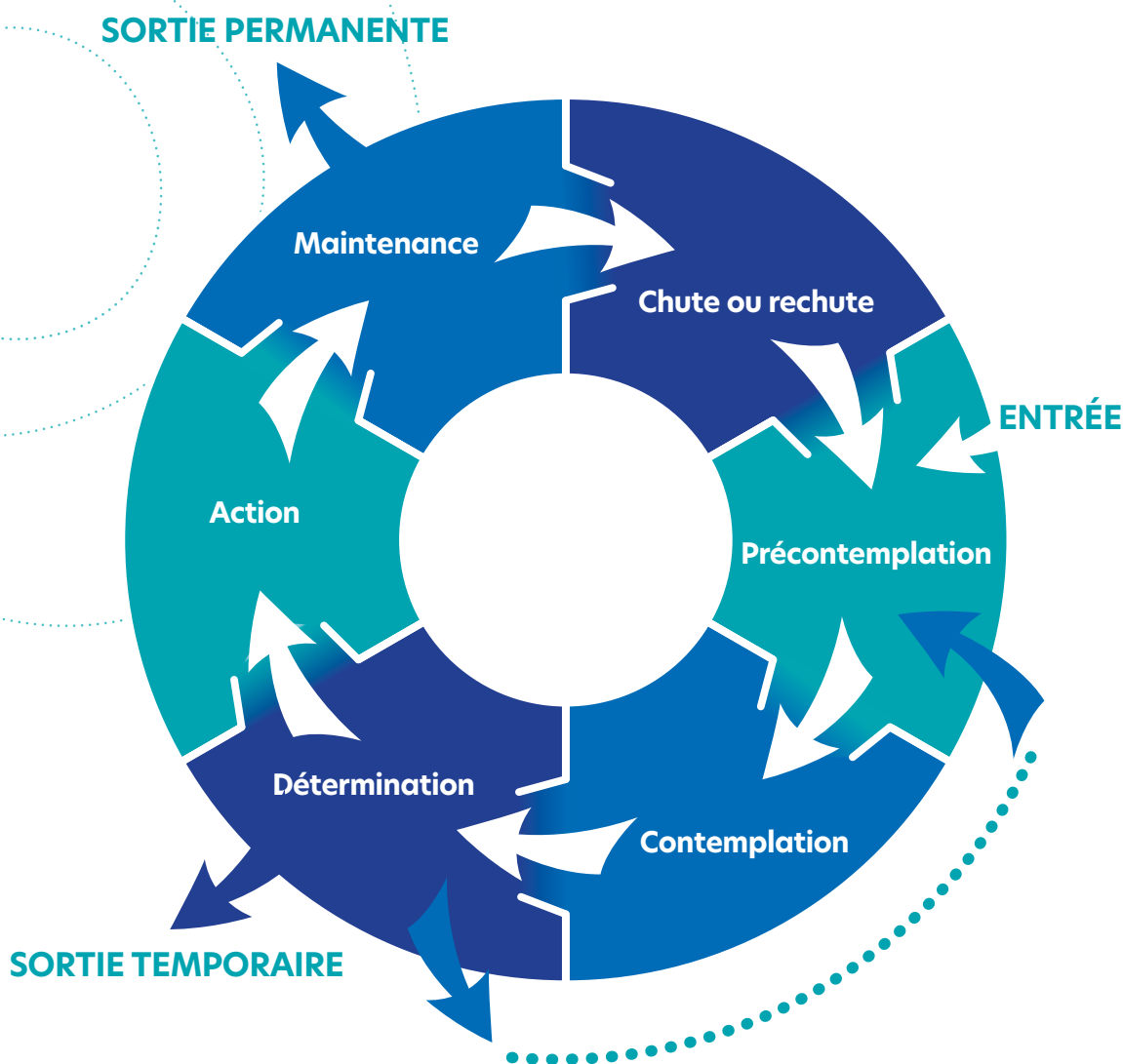
L'accompagnement et le soutien

Les suivis psychosociaux des personnes aidées dans le cadre du programme SPHÈRES prennent la forme d'accompagnement et de soutien guidés par le présent cahier de l'intervenant-e *Ma stratosphère*. Les procédures qui y sont établies visent à :

- convenir des modalités de suivi ;
- assurer la réponse aux besoins urgents et cruciaux ;
- cerner les besoins affectés (ou non satisfaits) par les habitudes et les conduites inscrites au mode de vie et liées à la marchandisation des services sexuels ;
- développer des stratégies pour répondre aux besoins sans compromettre la sécurité ou le développement de la personne aidée ;
- faciliter la reprise ou le maintien des liens avec les réseaux d'aidantes et d'aidants naturels et professionnels ainsi qu'avec les ressources de la communauté ;
- permettre à la personne aidée de réfléchir aux situations risquant de compromettre sa sécurité ou son développement et de mettre en place un filet de sécurité lui permettant de s'en protéger ;
- favoriser la construction d'une identité positive, l'exercice de son pouvoir d'agir et le développement de son autonomie ;
- permettre l'élaboration de projets de vie stimulants qui favorisent la réalisation des aspirations personnelles et l'amélioration du bien-être global.

Les interventions présentées dans le cahier de l'intervenant.e *Ma stratosphère* sont orientées par le modèle transthéorique du changement de Prochaska et DiClemente (1982). La trajectoire de désistement du cycle d'exploitation sexuelle est, en effet, assimilable au processus du changement (comme l'illustre la roue du changement ci-dessous), dans la mesure où celui-ci implique différentes étapes qui suivent une évolution complexe ponctuée de va-et-vient (Brisebois et Fredette, 2021). De prime abord, le suivi psychosocial exige donc une reconnaissance du stade auquel se situe la personne qui marchandise ses services sexuels de manière à établir les actions les plus pertinentes pour la faire évoluer vers le stade suivant, notamment à l'aide des méthodes de l'entretien motivationnel (Miller et Rollnick, 2002, 2006) et de la prévention de la rechute (Marlatt et Donovan, 2005).

Le cahier de l'intervenant.e *Ma stratosphère* vise à faciliter l'adaptation des interventions au stade de changement auquel se situe la personne aidée afin qu'elle passe au stade suivant. Le cahier comprend donc une description de chacun des stades, une liste d'interventions à préconiser et une série d'outils à utiliser.



L'utilisation des outils présentés dans le cahier *Ma stratosphère* n'est pas systématique. Les intervenant.e-s sont libres de s'en servir ou non selon les caractéristiques de la personne aidée, ses besoins et ses objectifs, et ce, en conformité avec les valeurs humanistes sur lesquelles se fonde le programme SPHÈRES, soit l'*empowerment*, la mobilisation ainsi que le respect de l'intégrité, de la pluralité des expériences, du rythme et de la sécurité des personnes exploitées sexuellement.

Les étapes du changement et les interventions préconisées

La première étape du suivi psychosocial offert dans le cadre du programme SPHÈRES consiste à créer une relation de confiance entre l'intervenant-e et la personne aidée, ce qui peut prendre plus ou moins de temps selon les caractéristiques de cette dernière et son contexte. L'établissement d'un lien de confiance avec les personnes exploitées sexuellement peut être laborieux, notamment en raison de multiples traumatismes qui marquent leurs relations interpersonnelles. Il est nécessaire de prendre tout le temps qu'il faut pour diminuer les résistances et instaurer un climat de sécurité. En début de suivi, les intervenant-e-s devraient donc privilégier des activités plutôt ludiques afin de permettre aux personnes aidées de mieux les connaître et d'explorer graduellement leurs besoins et les services qui leur sont offerts dans le cadre du programme SPHÈRES.

La contemplation

Les premières interventions associées au programme SPHÈRES sont généralement menées lorsque la personne aidée se situe au stade de la **contemplation** de la roue du changement, c'est-à-dire lorsqu'il y a une reconnaissance des méfaits associés au parcours d'exploitation sexuelle.

D'abord, le cadre d'intervention est établi : rôles de chaque personne, limites, objectifs, craintes, honnêteté, transparence, etc. Les responsabilités et les attentes de la personne aidée et de l'intervenant-e sont précisées et discutées jusqu'à ce qu'il y ait une entente claire sur les moyens à prendre pour protéger la personne aidée et assurer son suivi psychosocial.

Ensuite, la personne aidée et l'intervenant-e doivent définir les besoins jugés urgents et cruciaux et y répondre. Il peut s'agir des besoins de base de la personne aidée (logement, nourriture, etc.) ou de la stabilité relative de sa situation. Il peut également s'agir de sa sécurité et de celle de son entourage (famille, conjoint-e, enfant[s], etc.), ainsi que de celle des intervenant-e-s ou du réseau institutionnel et communautaire engagés auprès d'elle.

Une intervention prioritaire est exigée si la personne aidée fait face à un danger imminent (idéations suicidaires, automutilation, coercition d'un-e proxénète, violence d'un-e conjoint-e, menaces, consommation dangereuse ou abusive d'alcool ou d'autres drogues, etc.) ou s'il existe un risque pour autrui (intimidation, harcèlement, etc.) ou pour la démarche d'aide (proche contrôlant, absences répétées aux rendez-vous, intoxication lors des rendez-vous, historique d'abandon des programmes d'aide ou d'agression envers le personnel soignant, etc.). Lorsque de tels besoins sont détectés, des mesures sont prises afin d'assurer la sécurité de la personne aidée, de son entourage et des intervenant-e-s.

Une fois la réponse aux besoins urgents et cruciaux assurée, l'évaluation des besoins rattachés à la marchandisation des services sexuels peut être entreprise, ainsi que la détermination du ou des problèmes auxquels la personne aidée souhaite s'attaquer, aussi ambivalente puisse-t-elle être à cet égard. Cette démarche exige habituellement plusieurs rencontres, dont le nombre varie selon les caractéristiques de la personne aidée et selon les circonstances et la nature de la situation d'exploitation sexuelle dans laquelle elle se trouve. Étant donné l'ambivalence qui teinte le stade de la contemplation, les interventions préconisées visent essentiellement à faire émerger le discours-changement chez la personne aidée.

Des exemples
de discours
de changement
au stade de la

contemplation

« J'aimerais vraiment changer... »

« J'ai besoin d'apporter des changements à ma vie... »

« Je devrais faire quelque chose... »

« C'est crucial, faut que ça change... »

« Je peux changer si je veux... »

Pour permettre au discours-changement d'émerger, l'intervenant.e utilise les stratégies de l'entretien motivationnel, à l'exception de la balance décisionnelle, qui est contre-indiquée si la personne n'a pas encore résolu son ambivalence à changer².

Exemples de stratégies de l'entretien motivationnel

- **Poser des questions évocatrices**

P. ex. : « Quelles sont tes préoccupations par rapport à... ? Quelles sont tes convictions par rapport à... ? »

- **Demander des élaborations**

P. ex. : « Tu me dis que tu es tannée de ta vie. Parle-moi de ce qui te tannée exactement. »

- **Demander des exemples concrets**

P. ex. : « Tu n'aimes pas ça quand ton chum n'est pas fin avec toi. Donne-moi des exemples concrets de ce qu'il fait. »

- **Permettre à la personne aidée de faire des rétropections**

P. ex. : « Parle-moi de choses que tu as réussies dans ta vie et dont tu es fière. »

- **Permettre à la personne aidée de faire des projections**

P. ex. : « Quel genre de personne seras-tu dans cinq ans ? »

- **Évoquer les extrêmes**

P. ex. : « Que peut-il arriver de pire si... ? Que peut-il arriver de meilleur si... ? »

- **Prendre la défense du *statu quo* (non-changement)**

P. ex. : « Tu gagnes beaucoup plus d'argent en marchandant tes services sexuels que comme caissière. »

- **Explorer les buts et les valeurs de la personne aidée**

P. ex. : « Qu'est-ce qui est le plus important pour toi dans la vie ? »

- **Permettre à la personne aidée d'autoévaluer sa confiance en ses capacités d'effectuer le changement ou l'importance qu'elle accorde à ce changement sur une échelle de 0 à 10.**

Un exemple

intervenant.e : Sur une échelle de 0 à 10, 0 étant « pas du tout important » et 10 « très important », dans quelle mesure perçois-tu l'importance de changer ?

personne aidée : Je dirais 6.

intervenant.e : C'est très bien, je vois que tu considères le changement comme important [*Il faut valoriser le discours-changement, peu importe l'estimation de la personne aidée*]. Explique-moi pourquoi tu dis 6 plutôt que 4 ? [*Demander à la personne d'expliquer pourquoi elle ne s'accorde pas un nombre inférieur permet de susciter le discours-changement.*]

personne aidée : Je suis tannée de souffrir, je veux me sentir mieux, je veux que les gens me voient comme les autres, pas comme une pute. Pis je suis tannée des centres jeunesse !

intervenant.e : Je comprends. Tu es tannée de souffrir et tu veux aller mieux. T'aimerais ça aussi être libre et te débarasser des centres jeunesse. [*L'écoute réflexive permet de démontrer sa compréhension et permet à la personne aidée de s'entendre parler de changement.*]

personne aidée : C'est ça ! Si je peux changer ça dans ma vie, je vais me sentir beaucoup mieux.

intervenant.e : Je vois. Maintenant, dis-moi qu'est-ce que ça prendrait pour te rendre à 8 ? [*Amener la personne à trouver d'autres raisons de changer permet de susciter le discours-changement.*]

personne aidée : Si j'étais certaine de me trouver une job payante, ça serait plus facile pour moi de lâcher la prostitution. [*Les solutions proposées pourront servir à accompagner la personne aidée à se fixer des objectifs et à l'intervenant.e de la soutenir dans les moyens identifiés pour y parvenir.*]

² La balance décisionnelle permet d'explorer les avantages et les désavantages du changement. Elle est contre-indiquée si la personne aidée présente un faible intérêt pour le changement ou si elle est ambivalente à son égard. Son usage tend alors à réduire l'engagement de la personne à changer, voire à soutenir sa décision de ne pas le faire.

Ces stratégies permettent aussi de faire émerger les contradictions (ou les divergences) dans le discours de la personne aidée, tout en encourageant son autoefficacité et son pouvoir d'agir sur sa situation.

L'intervenant-e n'argumente pas afin d'éviter de créer de la discorde en pressant la personne aidée à changer. La décision de changer ou non appartient exclusivement à cette dernière. L'intervenant-e fait parler la personne du changement, sans la juger ni lui offrir de conseils non sollicités. L'intervenant-e respecte le « savoir expérientiel » de la personne aidée, favorise la recherche de son mieux-être et fait preuve d'acceptation et de compassion à son égard. L'intervenant-e se rappelle que l'esprit de l'entretien motivationnel est aussi important, sinon plus, que la méthode elle-même.

Puisque c'est surtout le processus de réévaluation de soi (self-reevaluation) qui permet le passage au stade de la préparation au changement (Prochaska et Prochaska, 2016), l'intervenant-e peut aussi avoir recours à une entrevue de récit de vie. Cet exercice permet à la personne aidée de donner un sens à son histoire. L'intervenant-e l'encourage à raconter son histoire en insistant sur les éléments qu'elle estime les plus importants, ce qui lui permet de mettre en valeur les qualités et les forces qui l'ont aidée à surmonter les obstacles et à devenir la personne qu'elle est aujourd'hui.

Deux canevas d'entrevue de récit de vie sont proposés. L'intervenant-e est libre de choisir celui qui convient le mieux à la personne aidée.

Premier canevas d'entrevue : © Therapist Aid LLC³ (traduction libre)

- 1 Raconte-moi ton histoire, ton passé, à ta manière. N'oublie pas de mentionner les défis que tu as dû surmonter et ce qui t'a permis de réussir à le faire.
- 2 Décris-moi ta vie actuelle et le genre de personne que tu es maintenant. Comment as-tu changé ? Quelles sont tes principales forces et qualités ?
- 3 Parle-moi maintenant de la vie que tu voudrais mener. Serait-elle différente de celle que tu as aujourd'hui ? Comment serait-elle ?

Deuxième canevas d'entrevue : © 1995 Dan P. McAdams (1995) (adaptation libre)

As-tu déjà vu un film qui raconte la vie de quelqu'un, d'une vedette ou d'un athlète, par exemple ? C'est ce qu'on va faire aujourd'hui. On va s'imaginer qu'on réalise un film sur toi, pour parler de ta vie, des événements et des personnes qui devraient se retrouver dans ton film pour que les gens qui le regarderont comprennent bien ce que tu as vécu et ce que tu es devenu-e.

Commençons par discuter des grands moments de ta vie que tu aimerais présenter dans ton film :

- le moment le plus négatif et le moment le plus positif ;
- le moment le plus marquant, c'est-à-dire celui qui a mené à de grands changements dans ta vie ou qui t'a profondément changé-e.

Comme c'est ton film, c'est bien sûr toi le personnage principal. Parle-moi maintenant des autres personnes qui doivent apparaître dans ton film. Qui sont ces personnes (que tu juges importantes ou secondaires dans ta vie) ?

Imaginons maintenant que ton film est fini et qu'on le présente en salle pour la première fois.

- Parle-moi des personnes qui devraient absolument voir ton film, selon toi, et de celles qui, au contraire, ne devraient pas le voir ou n'en voir que des extraits.
- Si un journaliste te demandait ce que tu aimerais que les gens retiennent de ton film, de ton histoire, que répondrais-tu ?
- Et toi, quand tu regardes ton film, tout ce que tu as vécu, là où tu es rendu-e aujourd'hui, qu'est-ce que ça te fait ? Qu'est-ce que ça te fait de voir tout ça mis bout à bout ?

³ <https://www.therapistaid.com/>

La détermination

Au stade de la **détermination** de la roue du changement, l'intervention vise à préparer le changement souhaité avant de passer à l'action. Cet exercice permet de clarifier et de hiérarchiser les besoins affectés ou non comblés par les habitudes et les conduites (notamment celles jugées à risque) inscrites au mode de vie de la personne aidée, incluant la marchandisation des services sexuels. Il permet également de déterminer d'autres moyens pouvant être mis en place pour répondre aux besoins de la personne aidée et de soutenir le changement qu'elle souhaite entreprendre.

Au stade de la détermination, la personne aidée aspire à une vie meilleure, parle de ses rêves, manifeste le désir d'être une personne différente, envisage de nouveaux buts et se dit prête à changer. Même si elle ne reconnaît pas forcément la marchandisation de ses services sexuels comme un problème, elle peut néanmoins être décidée à apporter des changements à sa vie afin d'en réduire les méfaits.

**Des exemples
de discours
de changement
au stade de la
détermination**

« Je suis prêt-e à changer. »

« Que dois-je faire pour changer ? »

« Cette semaine, j'ai fait quatre clients
et j'en ai refusé un autre. »

Pour favoriser le maintien du discours-changement, l'intervenant.e peut aussi utiliser la balance décisionnelle afin de permettre à la personne aidée de peser le pour et le contre du *statu quo* et ceux du changement⁴. Il ou elle peut aussi évoquer les extrêmes :

- Que peut-il arriver de pire [et de mieux] si tu cesses de marchander tes services sexuels ?
- Que peut-il arriver de pire [et de mieux] si tu continues de marchander tes services sexuels ?

L'intervenant.e aide aussi la personne aidée à clarifier ses attentes face au changement et à décrire parmi ses propres compétences celles qui lui permettront de se mobiliser et d'adopter de nouvelles habitudes de vie. L'intervenant.e favorise également l'expression des motivations et des valeurs de la personne aidée afin de soutenir son sentiment d'efficacité personnelle. Pour ce faire, il ou elle peut utiliser l'échelle d'évaluation de 0 à 10.

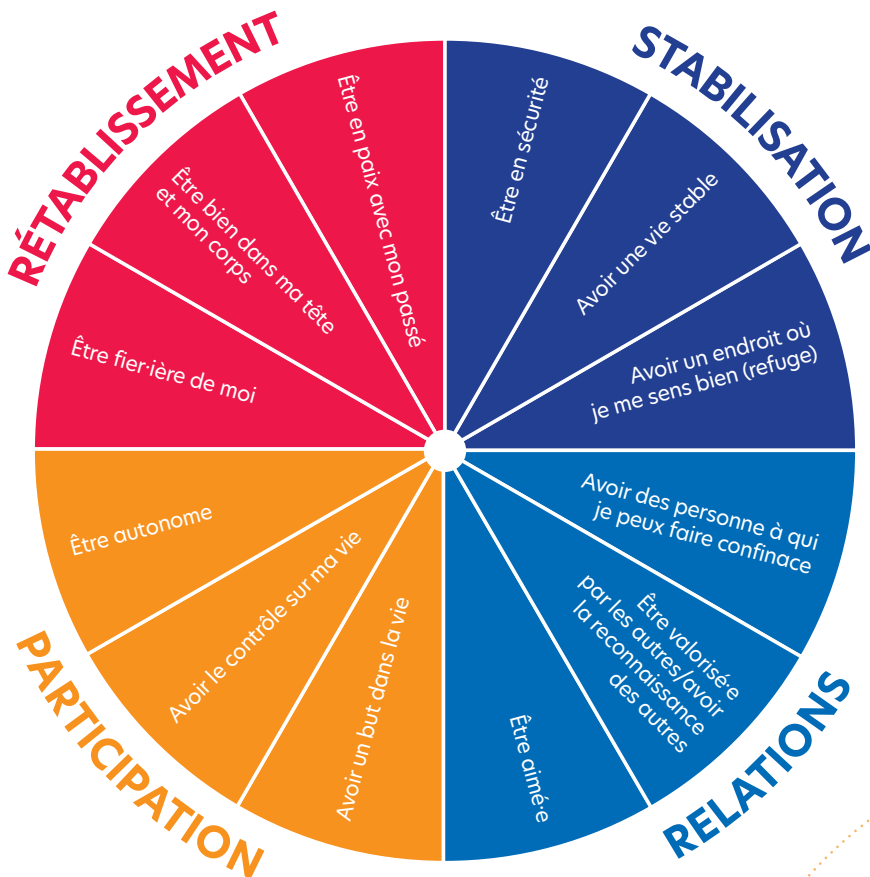
Pour préparer la personne aidée à passer à l'action, l'intervenant.e l'accompagne dans la détermination et la hiérarchisation de ses besoins à l'aide de la roue des besoins⁵ ou à partir de la pyramide de Maslow (1943).



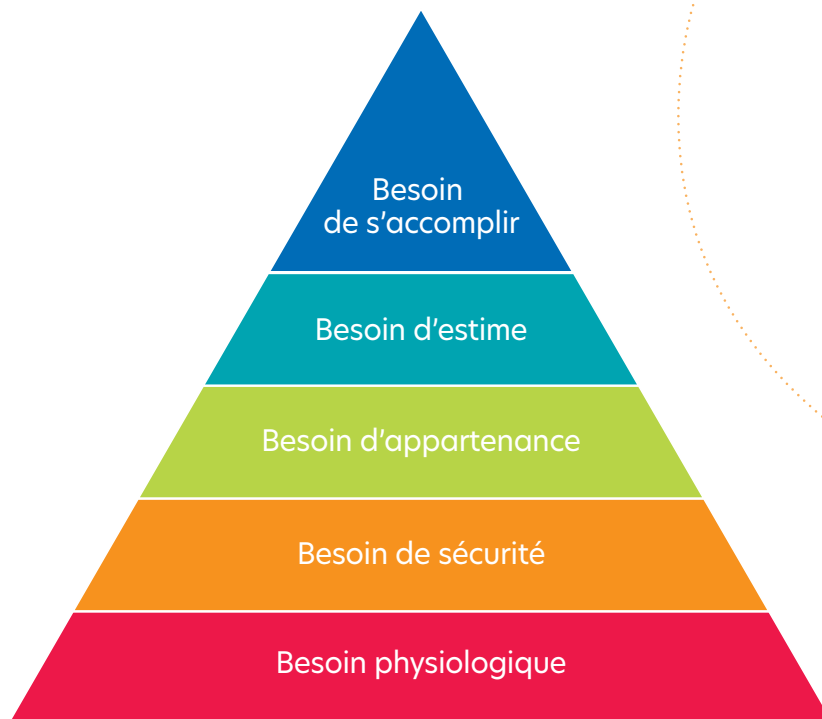
⁴ Proposer à la personne aidée d'accorder une valeur de 1 à 3 à chacun des avantages et des désavantages décrits.

⁵ Inspiré de Lanctôt et Collin-Vézina, 2018-2020.

Roue des besoins



Pyramide de Maslow



Dans l'esprit de l'entretien motivationnel, il est préférable d'explorer les besoins qui ne sont pas comblés par la marchandisation des services sexuels plutôt que ceux qui le sont.

Pour soutenir la motivation à changer, il est plus judicieux de faire parler la personne aidée de ce qui lui manque plutôt que de ce qui pourrait lui manquer si elle modifiait sa situation. L'intervenant.e l'invite donc à déterminer ce qu'elle a à gagner si elle change plutôt que ce qu'elle risque de perdre si elle le fait.

L'intervenant.e accompagne par ailleurs la personne aidée dans la détermination des moyens à mettre en place afin d'amorcer les changements qu'elle souhaite apporter à sa situation. La personne aidée est aussi invitée à faire une liste des membres de son entourage (parents, conjoint.e, ami.e-s, etc.) pouvant la soutenir dans sa démarche de changement et à explorer les ressources de la communauté pouvant être mises à contribution.

Un plan d'action (ou de changement) est alors établi. Il vise l'atteinte d'un objectif à la fois et tient compte de la hiérarchisation des besoins jugés prioritaires par la personne aidée. L'intervenant.e s'assure que l'action définie au plan d'action (ou de changement) est « **SMART** », c'est-à-dire :

Spécifique : précise quant au résultat souhaité et formulée positivement⁶ ;

Mesurable : quantifiable à l'aide d'indicateurs précis (observables et mesurables) ;

Adaptée : accessible compte tenu des caractéristiques de la personne aidée (identité de genre, âge, culture, personnalité, tempérament, etc.) ;

Réalisable : réaliste compte tenu des contraintes liées au contexte et à l'environnement de la personne aidée ;

Temporelle : planifiée et limitée dans le temps.

Exemple

d'objectif

« **SMART** »

« Je veux diminuer ma consommation de marijuana de 20 grammes à 7 grammes par semaine. »

« D'ici le 1^{er} avril 20XX, je m'engage à participer à une rencontre de groupe par semaine au Centre de réadaptation en dépendance. »

L'intervenant.e s'assure aussi que le plan d'action (ou de changement) prévoit les risques de chute et les manières de les gérer. La personne aidée est invitée à déterminer les différents obstacles personnels (comportements, cognitions, émotions, sensations) et situationnels (contexte, environnement) susceptibles de nuire à l'atteinte de l'objectif qu'elle s'est fixé. Elle est aussi encouragée à explorer les forces qu'elle possède pour repérer les signaux d'alarme (états émotifs, pensées envahissantes, anxiété, fébrilité, envie de laisser-aller, personnes ou endroits fréquentés, etc.) pouvant la conduire à ne pas respecter ses engagements.

La chute est habituellement précédée de faux pas qui génèrent des distorsions cognitives, lesquelles ravivent le besoin de satisfaction immédiate, diminuent le sentiment d'efficacité personnelle et intensifient les attentes positives face au non-changement. La personne se sent alors légitimée de ne plus respecter les objectifs qu'elle s'est fixés et les engagements qu'elle a pris.

⁶ Un plan d'action (ou de changement) prévoit ce qu'il faut faire plutôt que ce qu'il ne faut pas faire.

L'intervenant-e n'hésite pas à évaluer régulièrement la pertinence du plan d'action (ou de changement) avec la personne aidée et à réviser ce plan, au besoin. Une fois un premier objectif atteint, la personne élabore un nouveau plan avec l'aide de l'intervenant-e afin de l'accompagner graduellement vers une consolidation des nouvelles habitudes de vie et, ultimement, vers le désistement du parcours d'exploitation sexuelle.

Puis, comme c'est surtout le processus de libération de soi (*self-liberation*) qui permet le passage au stade de l'action (Prochaska et Prochaska, 2016), une entrevue des « sois possibles » (Shepard et Marshall, 1999 ; Shepard et Quressette, 2010) peut aussi être menée. Ce type d'entrevue permet à la personne aidée de se resituer dans son parcours de vie et de se projeter vers l'avenir de manière motivante et réaliste en ce qui a trait aux buts à atteindre et aux moyens d'y parvenir. Il aborde les espoirs et les craintes de la personne aidée relativement à ce qu'elle deviendra. Les canevas d'entrevue sont toutefois complexes et exigent de la personne aidée un certain recul quant aux incidences de ses conduites sur ses projets de vie.

Deux canevas d'entrevue des « sois possibles » sont proposés plus bas, l'un pour les personnes mineures, l'autre pour les personnes d'âge adulte. Il s'agit d'adaptations libres des travaux de © 2004 Daphna Oyserman et ses collaborateur-trice-s (Oyserman *et al.*, 2004) et de © 2008 Ann Marshall et Fran Guenette (Marshall et Guenette, 2008).

Le canevas proposé par Oyserman et ses collaborateur-trice-s (2004) invite la personne aidée à se demander ce qu'elle aimerait devenir et faire l'année suivante et à explorer les moyens qu'elle met déjà ou voudrait mettre en place pour y arriver.

Quant au canevas proposé par Marshall et Guenette (2008), il invite la personne aidée à faire l'inventaire de ses espoirs et de ses craintes face à l'avenir, et à définir ses « sois possibles », « redoutés » et « souhaités ». Son utilisation nécessite d'avoir sous la main des papillons adhésifs amovibles (de type *Post-it*) de deux couleurs différentes. L'exercice débute par une séance de remue-méninges (*brainstorming*) lors de laquelle on demande à la personne aidée de mettre par écrit tous ses espoirs (un par papillon adhésif d'une couleur) et toutes ses craintes (une par papillon adhésif d'une autre couleur). Si nécessaire, l'intervenant-e invite la personne à regrouper ses espoirs et ses craintes en grandes catégories. Ensuite, il ou elle lui demande d'expliquer ses catégories et de les nommer. La personne aidée peut alors faire des ajouts ou des modifications si elle le désire. Enfin, elle écrit quel est son soi le plus probable (qu'elle est invitée à encadrer), son soi le plus redouté (qu'elle est invitée à encercler) et son soi le plus désiré (à côté duquel elle est invitée à dessiner une étoile).

Entrevue des « sois possibles » pour une personne mineure

Cette entrevue porte sur ton passé, ton présent et ton avenir. Elle vise à bien comprendre qui tu es et la personne que tu souhaites devenir. Je vais te poser des questions pour apprendre à mieux te connaître, déterminer tes forces et tes besoins, découvrir tes aspirations et ce qu'il te manque pour les réaliser.

Je vais te poser des questions sur différentes sphères de ta vie : tes ami-e-s, ta famille, tes loisirs, tes occupations. Si tu ne te sens pas à l'aise de répondre à une question, tu n'as qu'à me le dire. À la fin de l'entrevue, si tu as envie de parler d'autres sujets, ce sera possible.

Pour commencer, j'aimerais que tu me décrives comment tu étais enfant.

- Si tu te revois avec ta famille, comment étais-tu ?
- Parle-moi de ton plus beau souvenir d'enfance.
- Parle-moi d'un bon moment vécu quand tu étais petit-e.
- Comment cela se passait-il à l'école ?
- Si on regardait des photos prises de toi lorsque tu étais enfant, qu'est-ce qu'on verrait ? Qu'est-ce que tu me dirais ?
- Parle-moi de tes relations avec tes ami-e-s lorsque tu étais enfant.

J'aimerais que tu me parles de ce qui se passe dans ta vie, du début de ton adolescence à maintenant.

- Comment occupes-tu ton temps ?
- Parle-moi d'une activité que tu aimes faire.
- À quoi ressemble une journée type pour toi ces temps-ci ?
- Qu'est-ce qui va bien ? Qu'est-ce qui est plus difficile à vivre ?
- Parle-moi de ce qui te rend fier·ière.
- Qu'est-ce que tu changerais ?
- Qu'est-ce que les personnes autour de toi te reprochent ?
- Comment ta culture ou tes croyances influencent-elles ta vie ?

J'aimerais que tu me parles des personnes qui sont autour de toi.

- Parle-moi de celles qui sont importantes à tes yeux.
- Y a-t-il des personnes que tu évites ou avec lesquelles tu prends (ou devrais prendre) tes distances ?
- Qu'est-ce que ces personnes t'apportent dans la vie, de positif et de négatif ?
- Décris-moi ta ou ton partenaire idéal. Qu'est-ce que tu recherches chez un amoureux ou uneoureuse ?
- Comment est-ce que ça se passe avec ta famille ?

Si on pense à l'avenir, j'aimerais que tu me décrives le genre de personne que tu souhaites devenir.

- Qu'est-ce qui te motive à vouloir devenir la personne que tu m'as décrite ?
- Parle-moi d'une personne qui représente un modèle pour toi.
- Qu'est-ce que tu aimerais accomplir dans la vie ?
- Jusqu'à quel point dirais-tu que cela va être facile pour toi de devenir ce genre de personne [*reprendre les mots de la personne*] ? Pourquoi ?
- Visualisons cet avenir : tu es exactement comme tu le souhaites, tu as atteint tes objectifs [*reprendre les mots de la personne*]. Qu'est-ce que cela te fait d'y être arrivé·e ? Comment te sens-tu ?
- Comment vas-tu t'y prendre pour t'assurer de devenir la personne que tu souhaites devenir ? Qu'est-ce que tu pourrais faire concrètement ? Quelles seraient les étapes par lesquelles tu pourrais déjà commencer ?

À l'inverse, j'aimerais que tu me parles du genre de personne que tu ne veux pas devenir.

- Qu'est-ce qui te motive à ne pas vouloir devenir la personne que tu m'as décrite ?
- Qu'est-ce que ça représente pour toi ?
- Qu'est-ce que tu crains pour l'avenir ?
- Parle-moi d'une personne à laquelle tu ne voudrais pas ressembler.
- Penses-tu souvent à la personne que tu m'as décrite ?
- Imagine-toi dans un avenir où tu serais [*reprendre les mots de la personne*] : qu'est-ce que cela te ferait ? Comment est-ce que tu réagirais ?
- Jusqu'à quel point dirais-tu qu'il se peut que tu deviennes ou que tu risques de devenir [*reprendre les mots de la personne*] ? Pourquoi ?
- Parle-moi des moyens que tu peux mettre en place ou que tu as déjà mis en place pour ne pas devenir la personne que tu ne veux pas devenir. Qu'est-ce que tu pourrais faire concrètement ? Quelles seraient les étapes par lesquelles tu pourrais déjà commencer ?

Y a-t-il quelque chose que tu aimerais ajouter ?

Entrevue des « sois possibles » pour une personne d'âge adulte

Cette entrevue porte sur ton passé, ton présent et ton avenir. Elle vise à bien comprendre qui tu es et la personne que tu souhaites devenir. Je vais te poser des questions pour apprendre à mieux te connaître, déterminer tes forces et tes besoins, découvrir tes aspirations et ce qu'il te manque pour les réaliser.

Je vais te poser des questions sur différentes sphères de ta vie : tes ami-e-s, ta famille, tes loisirs, tes occupations. Si tu ne te sens pas à l'aise de répondre à une question, tu n'as qu'à me le dire. À la fin de l'entrevue, si tu as envie de parler d'autres sujets, ce sera possible.

Pour commencer, j'aimerais que tu me décrives comment tu étais enfant.

- Si tu te revois avec ta famille, comment étais-tu ?
- Parle-moi de ton plus beau souvenir d'enfance.
- Parle-moi d'un bon moment vécu quand tu étais petit-e.
- Comment cela se passait-il à l'école ?
- Si on regardait des photos prises lorsque tu étais enfant, qu'est-ce qu'on verrait ? Qu'est-ce que tu me dirais ?
- Parle-moi de tes relations avec tes ami-e-s lorsque tu étais enfant.

J'aimerais que tu me parles de ton adolescence. Comment te décrirais-tu ?

- Parle-moi des personnes importantes dans ta vie à cette période.
- Comment cela se passait-il avec ta famille ?
- Qu'est-ce que tu enviais aux autres à cette époque ?
- Quand tu repenses à ton parcours, parle-moi de ce qui te rend le plus fier-ière.
- Parle-moi de ce que tu as trouvé le plus difficile à l'adolescence.

J'aimerais que tu me parles de ce qui passe actuellement dans ta vie.

- Comment occupes-tu ton temps ?
- Parle-moi d'une activité que tu aimes faire.
- À quoi ressemble une journée type pour toi ces temps-ci ?
- Qu'est-ce qui va bien ?
- Qu'est-ce que tu changerais ?
- Qu'est-ce que les personnes autour de toi te reprochent ?
- Comment ta culture ou tes croyances influencent-elles ta vie ?

J'aimerais que tu me parles des personnes qui sont autour de toi.

- Parle-moi de celles qui sont importantes à tes yeux.
- Y a-t-il des personnes que tu évites ou avec lesquelles tu prends (ou devrais prendre) tes distances ?
- Qu'est-ce que ces personnes t'apportent dans la vie, de positif et de négatif ?
- Décris-moi ta ou ton partenaire idéal. Qu'est-ce que tu recherches chez un amoureux ou une amoureuse ?

Si on pense à l'avenir, j'aimerais que tu me décrives le genre de personne que tu souhaites devenir.

- Qu'est-ce qui te motive à vouloir devenir la personne que tu m'as décrite ?
- Parle-moi d'une personne qui représente un modèle pour toi.
- Qu'est-ce que tu aimerais accomplir dans la vie ?
- Jusqu'à quel point dirais-tu que cela va être facile pour toi de devenir ce genre de personne [prendre les mots de la personne] ? Pourquoi ?

- Visualisons cet avenir : tu es exactement comme tu le souhaites, tu as atteint tes objectifs [reprendre les mots de la personne]. Qu'est-ce que cela te fait d'y être arrivé-e ? Comment te sens-tu ?
- Comment vas-tu t'y prendre pour t'assurer de devenir la personne que tu souhaites devenir ?
- Qu'est-ce que tu pourrais faire concrètement ? Quelles seraient les étapes par lesquelles tu pourrais déjà commencer ?

À l'inverse, j'aimerais que tu me parles du genre de personne que tu ne veux pas devenir.

- Qu'est-ce qui te motive à ne pas vouloir devenir la personne que tu m'as décrite ?
- Qu'est-ce que ça représente pour toi ?
- Qu'est-ce que tu crains pour l'avenir ?
- Parle-moi d'une personne à laquelle tu ne voudrais pas ressembler.
- Penses-tu souvent à la personne que tu m'as décrite ?
- Imagine-toi dans un avenir où tu serais [reprendre les mots de la personne] : qu'est-ce que cela te ferait ?
- Comment réagiras-tu ?
- Jusqu'à quel point dirais-tu qu'il se peut que tu deviennes ou que tu risques de devenir [reprendre les mots de la personne] ? Pourquoi ?
- Parle-moi des moyens que tu peux mettre en place ou que tu as déjà mis en place pour ne pas devenir la personne que tu ne veux pas devenir. Qu'est-ce que tu pourrais faire concrètement ? Quelles seraient les étapes par lesquelles tu pourrais déjà commencer ?

Y a-t-il quelque chose que tu aimerais ajouter ?



L'action

Au stade de l'**action** de la roue du changement, l'intervention vise à encourager la personne aidée à respecter son plan d'action (ou de changement). Celle-ci est encouragée à s'exposer à toutes les occasions lui permettant d'exercer son pouvoir d'agir. Au stade de l'action, les effets du changement chez la personne aidée sont observables et mesurables. C'est une étape de collaboration avec toutes les personnes qui la soutiennent dans le changement. À l'aide des différentes stratégies de l'entretien motivationnel, l'intervenant-e soutient le discours-changement de la personne aidée et permet au discours-maintien du changement d'émerger.

Des exemples
de discours
de changement
au stade de
l'**action**

« Je me suis inscrit·e à l'école. »

« J'ai commencé ma thérapie. »

« Je n'ai pas consommé de drogue depuis... »

L'intervenant-e agit comme un-e facilitateur-trice en encourageant la personne aidée à être proactive, à prendre des décisions et à utiliser les ressources de la communauté. Il ou elle n'hésite pas à accompagner la personne aidée vers ces ressources afin qu'elle les utilise. Pour favoriser le développement de l'autonomie de la personne aidée, il est crucial de lui « faire faire » plutôt que de « faire pour ».

Le renforcement de toutes les réussites menant à l'atteinte de l'objectif que la personne aidée s'est fixé, peu importe leur ampleur, est très important au stade de l'action. L'intervenant-e n'hésite donc pas à valoriser les capacités de changer de la personne aidée et à mobiliser son réseau social (parents, conjoint·e, ami·e-s, autres intervenant·e-s, etc.), lequel peut l'aider à se focaliser sur le positif (bien-être, nouvelles activités, satisfaction personnelle, fierté, etc.). L'intervenant-e renforce également les motivations intrinsèques qui poussent la personne aidée à changer, lesquelles sont ultimement garantes du maintien du changement. Si la motivation à changer est *a priori* extrinsèque, l'intervention doit permettre à la personne aidée d'intérioriser sa motivation.

Par exemple, « Je ne veux plus avoir la DPJ sur le dos! »

doit devenir « Je veux être autonome et libre! ».

En cohérence avec les processus de contre-conditionnement (*counter-conditioning*), de renforcement (*reinforcement management*) et de recherche de relations supportantes (*helping relationships*), ces interventions visent à faire passer la personne aidée au stade du maintien de la roue du changement (Prochaska et Prochaska, 2016).

Le maintien

Au stade du **maintien** de la roue du changement, l'intervention vise essentiellement à prévenir la chute. Pour favoriser le maintien des acquis, l'intervenant.e mise sur la capacité de la personne à s'autocontrôler en lui enseignant différentes façons d'anticiper et de prévenir les faux pas. Il ou elle conscientise la personne aidée aux signaux situationnels, comportementaux, affectifs et cognitifs susceptibles d'être des situations risquant de provoquer une chute afin qu'elle puisse y réagir rapidement.

Pour favoriser le maintien des acquis et éviter la chute, l'intervenant.e procède donc avec la personne aidée (et pas à sa place !) à l'examen de tous les facteurs externes (environnement, contexte et entourage) et internes (cognitions, émotions et sensations) pouvant contribuer à la détourner des objectifs de changement qu'elle s'est fixés. Le but est de permettre à la personne aidée d'anticiper la chaîne d'événements pouvant la conduire à la chute et de définir la ou les stratégies à adopter pour rompre cette chaîne.

Exemple d'une chaîne d'événements pouvant conduire à la chute (ou à la rechute)

- Déséquilibre dans le mode de vie ou événement critique : « *J'ai perdu mon nouvel emploi.* »
- Envie de se laisser aller : « *Je ne suis bonne à rien.* »
- Besoin de satisfaction immédiate : « *C'est assez ! Pourquoi ne pas me faire plaisir ?* »
- Conflit de valeurs : « *Mais je me suis engagée à ne pas faire de conneries...* »
- Décision en apparence anodine : « *Je vais appeler Nathalie, ça fait longtemps...* »
- Situation à risque : « *Nathalie m'invite à aller prendre un verre.* »
- Faux pas : « *Je prends un verre et consomme du pot avec Nathalie.* »
- Chute : « *Je consomme du pot tous les jours depuis cette rencontre.* »

En cohérence avec le contrôle des tentations (*stimulus control*) (Prochaska et Prochaska, 2016), les interventions au stade du maintien de la roue du changement doivent permettre à la personne aidée :

- de reconnaître les déséquilibres dans son mode de vie, ses envies de se laisser aller et les décisions apparemment anodines qui l'exposent à des situations où elle pourrait commettre des faux pas ;
- d'anticiper les situations risquant de provoquer des faux pas, s'y préparer et y faire face adéquatement sans compromettre sa sécurité ni son développement ;
- de planifier les changements nécessaires pour éviter les situations à haut risque ;
- d'acquérir et de maintenir des stratégies de *coping*⁷, comme l'anticipation des réactions émotives provoquées par les échecs, le découragement ou le défaitisme, la résolution des problèmes et la demande d'aide.

En parallèle, l'intervenant.e accompagne la personne aidée dans la définition d'un projet lui permettant d'actualiser ses ambitions personnelles et professionnelles et d'améliorer globalement son bien-être physique, psychologique et émotif. Un projet de vie réaliste et stimulant est une condition nécessaire au maintien de la motivation de la personne aidée à s'éloigner du parcours d'exploitation sexuelle et, éventuellement, à mettre fin de manière permanente à la marchandisation de ses services sexuels.

⁷ La notion de *coping* est issue des études sur le stress et désigne les processus cognitifs qu'une personne pose entre elle et un événement perturbateur pour maîtriser, tolérer ou diminuer son impact (Lazarus et Folkman, 1984).

La chute

Au stade de la **chute**⁸, l'intervenant-e s'assure de maintenir les contacts avec la personne aidée. Il ou elle dédramatise la situation, déculpabilise la personne aidée, lui explique que la chute fait partie du processus de changement et qu'elle constitue une occasion d'apprendre. Il importe de susciter chez la personne aidée l'espoir qu'elle peut se reprendre en main. L'intervenant-e lui rappelle ses acquis et renouvelle sa confiance inconditionnelle en sa capacité de changer.

L'intervenant-e discute avec la personne aidée des facteurs qui ont précipité la chute pour lui permettre de se ressaisir rapidement. Il ou elle l'invite à décrire les événements qui se sont produits une semaine avant la chute et à décrire les 48 heures qui l'ont précédée (situations, comportements, cognitions, émotions, sensations).

L'intervenant-e révisé avec la personne aidée les stratégies préalablement définies pour rompre la chaîne d'événements ayant conduit à la chute et discute des obstacles rencontrés. Au besoin, un nouveau plan d'action (ou de changement) et de chute est élaboré. Enfin, l'intervenant-e permet à la personne aidée d'évoquer les raisons pour lesquelles elle souhaite changer et renforce sa volonté et sa capacité de le faire.

S'il faut prendre des décisions avec lesquelles la personne aidée pourrait être en désaccord afin d'assurer sa sécurité (par exemple, dans le cas d'un signalement d'abus sexuel ou d'une dénonciation judiciaire en vertu de l'application d'une peine rendue par un tribunal), l'intervenant-e fait preuve de transparence et prend le temps nécessaire pour expliquer ses actions. Si c'est possible, il ou elle s'assure de la collaboration de la personne aidée dans la mise en action de ces décisions.

Enfin, il arrive qu'une personne mineure choisisse, à ce stade, de fuguer. Le cas échéant, l'intervenant-e se prépare à recevoir un appel de sa part. Il n'est pas exceptionnel qu'une personne qui fugue communique avec des membres de son entourage, y compris avec des intervenant-e-s engagé-e-s auprès d'elle. Le délai précédant la communication varie. Certaines personnes attendent longtemps avant de se manifester, sachant qu'on tentera de les convaincre de revenir. D'autres le font rapidement en raison du sentiment de culpabilité qui les envahit. Dans tous les cas, il s'agit d'un facteur de protection sur lequel il faut miser. Le maintien du contact avec une personne en fugue est un précieux filet de sécurité pour s'assurer de son état, rassurer les gens de son entourage et préparer son retour (Fredette et Plante, 2004).

Le soutien à l'opérationnalisation des stratégies de changement

Dans le cadre du programme SPHÈRES, le soutien à la mise en place des moyens déterminés par les personnes aidées pour amorcer les changements qu'elles souhaitent apporter à leur situation prend de multiples formes. Le programme SPHÈRES est pensé et construit de manière à ce que les interventions respectent leur rythme et soient modulées en fonction de leur situation et de leurs besoins particuliers. Cela exige des intervenant-e-s du programme qu'ils ou qu'elles « sortent des sentiers battus », c'est-à-dire en acceptant d'agir en dehors du cadre normatif d'intervention dans lequel la plupart ont travaillé jusqu'alors.

La complexité des diverses situations vécues par les personnes en situation d'exploitation sexuelle nécessite de faire autrement. Le programme SPHÈRES repose sur le paradigme que les personnes qui marchandent leurs services sexuels, mineures ou adultes, ne sont pas uniquement des victimes qu'il faut protéger, contre leur gré s'il le faut, mais aussi des personnes en mesure de faire des choix et de les assumer. Les intervenant-e-s doivent donc accepter de mettre leur « savoir technique » au service du « savoir expérientiel » de ces personnes.

La meilleure des solutions est celle que la personne aux prises avec le problème choisit.

Dès lors, agir comme intervenant-e au programme SPHÈRES, c'est :

- soutenir une personne aidée dans les démarches judiciaires ;
- l'accompagner au tribunal ;
- la soutenir dans ses démarches d'aide auprès du CAVAC ;
- l'accompagner à l'hôpital pour un examen médico-légal ;
- l'accompagner au centre de détention pour visiter un proche ;

⁸ L'utilisation du terme « chute » fait l'objet de réflexions et de discussions dans le cadre de l'expérimentation initiale du programme SPHÈRES dans le Grand Montréal. Essentiellement, son adéquation avec les principes directeurs du modèle de l'entretien motivationnel est remise en question. Les gestionnaires et les intervenant-e-s tendent à lui préférer « reprise du cycle d'exploitation sexuelle » ou de « reprise des activités de marchandisation des activités sexuelles ».

- l'accompagner au centre de désintoxication ;
- lui permettre de rencontrer un-e survivant-e ;
- remplir une demande d'aide sociale avec elle ;
- l'appuyer dans ses démarches de retour à l'école ;
- l'aider à refaire sa garde-robe pour intégrer le marché de l'emploi ;
- l'aider à devenir parent ;
- l'accompagner dans la gestion de ses dettes ;
- la soutenir dans ses démarches pour régulariser son état civil ;
- l'aider à récupérer ses cartes d'identité ;
- utiliser la peluche lourde réconfortante manimo^{MD9} pour l'aider à s'ancrer dans le moment présent ;
- établir avec elle un plan d'urgence pour assurer sa sécurité.

Agir comme intervenant.e au programme SPHÈRES, c'est tout ça et plus encore...

L'hébergement d'urgence

Dans le cadre de l'expérimentation montréalaise du programme SPHÈRES, les personnes aidées, mineures ou adultes, qui se trouvent dans une situation malaisante ou délicate pour leur santé physique et psychologique peuvent bénéficier du service d'hébergement d'urgence de l'organisme En Marge 12-17. Une chambre est mise à leur disposition à cet effet, et ce, peu importe leur âge¹⁰. Pour en profiter, la personne n'a qu'à se présenter directement à En Marge 12-17 et préciser qu'elle reçoit les services du programme SPHÈRES. Si elle ne peut s'y rendre par ses propres moyens, elle peut recourir aux services de transport par taxi, dont les frais seront assumés par En Marge 12-17 à son arrivée¹¹.

Pour en faciliter l'accès, les intervenant.e-s désigné.e-s aux suivis des personnes aidées leur présentent le service d'hébergement d'urgence, les incitent à ajouter les coordonnées (téléphone et adresse municipale) d'En Marge 12-17 à la liste des contacts de leur téléphone cellulaire¹² et les invitent à visiter l'organisme afin de leur en présenter les différents services offerts (en plus de l'hébergement d'urgence). Cette occasion permet aussi de créer un premier contact en vue d'établir un lien de confiance entre les personnes aidées par le programme SPHÈRES et les intervenant.e-s d'En Marge 1217.

IMPLANTATION DU PROGRAMME SPHÈRES

Pour implanter le programme SPHÈRES, une telle entente de services avec un organisme communautaire offrant des services de répit, de soutien et d'hébergement 24 heures sur 24 est fortement recommandée. Les personnes engagées dans un parcours d'exploitation sexuelle, même en processus de changement, peinent souvent à répondre à leurs besoins de base (logement, nourriture, sécurité, etc.) et à stabiliser leur situation (fugues, conflits familiaux ou conjugaux, expulsion d'un logement, etc.). Il est donc indispensable de les aider à régulariser leur situation afin qu'elles puissent poursuivre leur démarche de changement.

9 Les manimo sont des peluches lourdes réconfortantes qui procurent une stimulation sensorielle proprioceptive ayant un effet calmant sur le corps et l'esprit (pour en savoir plus : <https://manimo.ca>).

10 Les services d'hébergement d'En Marge 12-17 sont normalement réservés aux personnes âgées de 12 à 17 ans. Dans le cadre de l'expérimentation initiale du programme SPHÈRES, l'organisme a choisi d'offrir le service d'hébergement d'urgence à l'ensemble de la clientèle visée par le programme, soit les personnes âgées de 12 à 24 ans.

11 Le remboursement des frais de transport par taxi des personnes aidées nécessitant un hébergement d'urgence est une contribution financière d'En Marge 12-17 au programme SPHÈRES.

12 Un soutien financier doit être envisagé pour permettre à une personne aidée ne possédant pas de téléphone cellulaire de s'en procurer un et d'en assumer les frais. Dans le respect du pouvoir d'agir de cette personne, l'équipe d'intervenant.e-s s'assure qu'elle sera éventuellement en mesure d'assumer elle-même les frais de son cellulaire, voire de rembourser en partie ou en totalité les frais engagés par le programme SPHÈRES.

Comme son nom l'indique, le service d'hébergement d'urgence SPHÈRES est réservé aux situations nécessitant une action urgente. Il arrive donc qu'il ne puisse répondre au besoin d'hébergement de certaines personnes aidées, soit parce que la chambre est occupée au moment où celles-ci en auraient besoin, soit parce que leur situation ne commande pas une telle réponse (besoin d'un répit, attente d'une place dans un centre de thérapie, recherche de logement, etc.). Dans le cadre de l'expérimentation montréalaise du programme SPHÈRES, les personnes aidées qui se trouvent dans une situation semblable peuvent bénéficier de nuitées dans un complexe hôtelier aux frais du programme SPHÈRES¹³. Comme ce type d'hébergement doit demeurer temporaire, les intervenant-e-s attiré-e-s au suivi des personnes qui en bénéficient encouragent celles-ci à faire de la stabilisation de leur situation une priorité.

Le cellulaire de dernier recours

Lors de l'expérimentation initiale du programme SPHÈRES, un numéro de téléphone cellulaire de dernier recours est mis à la disposition des personnes aidées qui se retrouvent dans une situation éminemment dangereuse pour leur sécurité physique et qui sont dans l'impossibilité de joindre le service d'urgence 911. L'objectif du cellulaire de dernier recours est de joindre rapidement les services policiers pour qu'ils leur viennent en aide si elles-mêmes sont dans l'incapacité de le faire. Seules les personnes ciblées par le comité clinique, en collaboration avec les policières du programme Les Survivantes, peuvent bénéficier du cellulaire de dernier recours.

911

L'utilisation du cellulaire de dernier recours ne remplace pas le service d'urgence 911. Comme son nom l'indique, il ne doit être utilisé qu'en cas de force majeure.

Les intervenant-e-s insistent pour que les personnes aidées priorisent un appel au service d'urgence 911 ou choisissent de quitter rapidement les lieux ou les personnes qui menacent leur sécurité physique. Ils ou elles rappellent aux personnes aidées qu'elles peuvent, dans ces circonstances, bénéficier du service d'hébergement d'urgence SPHÈRES et qu'elles ne doivent pas hésiter à le faire.

Pour soutenir le développement et le maintien d'aptitudes à se protéger, les intervenant-e-s prévoient, avec les personnes aidées, un PLAN D'URGENCE qui détaille les stratégies de protection qu'elles peuvent utiliser en cas de besoin. Les intervenant-e-s n'hésitent pas à demander régulièrement aux personnes aidées de nommer et de répéter les stratégies de protection de leur plan d'urgence pour faciliter leur mémorisation et, éventuellement, leur application.

Le cellulaire de dernier recours SPHÈRES ne reçoit que les messages textes et les messages envoyés par l'entremise de l'application cellulaire Messenger. Aucun appel téléphonique ou message vocal n'est pris. Le cellulaire de dernier recours est exclusivement réservé aux personnes aidées ciblées par le comité clinique. Seules les coordonnées téléphoniques de ces personnes sont inscrites dans la liste des contacts du cellulaire de dernier recours, auxquelles s'ajoutent des informations jugées pertinentes au traitement des messages d'urgence reçus (nom, prénom, âge, langue parlée, intervenant-e attiré-e, situation particulière, mandat, etc.).

Dans le cadre de l'expérimentation montréalaise du programme SPHÈRES, le cellulaire de dernier recours est placé sous la responsabilité de l'organisme En Marge 12-17. Son usage permet de couvrir les heures de non disponibilité des intervenant-e-s, soit du dimanche au samedi, de 19 h à 7 h.

L'intervenant-e attiré-e à une personne ciblée par le comité clinique comme pouvant bénéficier de ce service invite cette dernière à inscrire le numéro du téléphone cellulaire de dernier recours au nombre des contacts téléphoniques et Messenger de son téléphone cellulaire^{14, 15}. L'intervenant-e lui transmet ensuite le **code d'urgence** à utiliser en cas de besoin¹⁶.

¹³ Les frais rattachés aux nuitées d'hôtel de personnes aidées dans le cadre du programme SPHÈRES expérimenté dans le Grand Montréal sont remboursés grâce à la précieuse contribution financière de la Fondation des jeunes de la DPJ.

¹⁴ Normalement, l'appareil mobile synchronise les contacts téléphoniques et ceux de l'application Messenger.

¹⁵ Pour des raisons de sécurité, le numéro de téléphone cellulaire de dernier recours SPHÈRES est inscrit au registre des contacts sous un faux nom. S'il était découvert par une personne autre que les personnes ciblées, les intervenant-e-s du programme SPHÈRES et les membres de l'équipe clinique d'En Marge 12-17, il serait immédiatement modifié.

¹⁶ Pour des raisons de sécurité, ce code d'urgence est bien entendu confidentiel. S'il était découvert par une personne autre que les personnes ciblées, les intervenant-e-s du programme SPHÈRES et les membres de l'équipe clinique d'En Marge 12-17, il serait immédiatement modifié.

La personne ciblée est avisée que les intervenant-e-s d'En Marge 12-17 répondent au cellulaire de dernier recours SPHÈRES si, et seulement si, le code d'urgence établi est transmis par message texte ou Messenger. L'intervenant-e s'assure aussi que la personne ciblée sait communiquer son emplacement à l'aide de la fonction de géolocalisation de l'application Messenger de son téléphone cellulaire. Cette fonction permet aux services policiers de déterminer une position géographique en temps réel, et, de ce fait, d'intervenir rapidement.

Puis, l'intervenant-e répète une première fois avec la personne ciblée l'exercice de communication du code d'urgence (voir la procédure ci-dessous). Ce faisant, il ou elle s'assure que le numéro du cellulaire de dernier recours SPHÈRES est bel et bien inscrit au nombre des contacts du téléphone cellulaire de la personne ciblée. Comme pour le **plan d'urgence**, l'intervenant-e n'hésite pas à répéter cet exercice avec la personne ciblée à plusieurs reprises pour faciliter sa mémorisation.

Procédure relative à l'utilisation du cellulaire de dernier recours SPHÈRES

Si la personne aidée a **accès à un réseau Wi-Fi**, elle envoie le **code d'urgence** via l'application cellulaire **Messenger** et communique son emplacement. Pour ce faire, elle active l'application Messenger de son cellulaire, puis elle :

- 1 clique sur le « + » situé à gauche au bas de l'écran ;
- 2 clique sur « Δ » situé à droite de l'écran ;
- 3 fait connaître son emplacement, soit en cliquant sur l'option « épingler sa localisation » ou en inscrivant dans la boîte de dialogue l'adresse où elle se trouve ;
- 4 texte le code d'urgence.

Si la personne aidée n'a **PAS accès à un réseau Wi-Fi**, elle communique le code d'urgence via un **message texte** dans lequel elle indique l'adresse où elle se trouve et le **code d'urgence**. Si elle ne connaît pas l'adresse où elle se trouve, il est tout de même possible pour les services policiers de la localiser si la fonction de géolocalisation de son appareil mobile est activée.

MAIS ATTENTION : la géolocalisation n'est pas possible avec tous les fournisseurs de services mobiles et elle n'est pas toujours précise. Il importe donc de prévoir au **plan d'urgence** une autre stratégie au cas où la personne aidée ne pourrait pas être localisée ou ne pourrait pas être localisée de manière précise.

Une fois le message texte envoyé, elle s'assure de le supprimer, au cas où une personne avec qui elle se trouve saisisrait son téléphone cellulaire.

Dans les deux cas, l'intervenant-e qui traite le code d'urgence :

- 1 répond à la personne aidée à l'aide du symbole 👍 pour lui confirmer que son message d'urgence a bien été reçu et que l'aide demandée arrive ;
- 2 communique immédiatement avec le service d'urgence 911 et dit : « Nous avons reçu un code d'urgence. La personne ne veut pas être identifiée lorsque les services policiers arriveront sur place. Elle ne veut pas que les gens qui se trouvent avec elle apprennent que c'est elle qui a demandé de l'aide. Voici le prénom et le nom de la personne, son numéro de téléphone et sa localisation. »

Il est important de préciser au préalable à la personne aidée que si elle ne reçoit pas la réponse 👍, c'est que son message d'urgence n'a pas été reçu. Elle doit envoyer de nouveau le code d'urgence.

Lorsqu'un **code d'urgence** est traité par un.e intervenant-e de l'équipe d'En Marge 12-17, l'intervenant-e du programme SPHÈRES attire l'attention de la personne ciblée qui a utilisé le code est informé-e par messagerie vocale ou par courriel. L'intervenant-e s'assure d'effectuer un suivi de cette intervention auprès de la personne aidée dans les plus brefs délais. Il ou elle en fait part également aux membres du comité clinique lors de leur rencontre hebdomadaire pour notamment permettre aux représentant-e-s des services policiers (du programme Les Survivantes du SPVM dans le cas de l'expérimentation initiale du programme SPHÈRES) d'assurer un suivi de l'intervention au sein de leur organisation.

Par ailleurs, les membres du comité clinique du programme SPHÈRES sont systématiquement informés par l'équipe d'intervenant-e-s d'En Marge 12-17 de tout type de messages jugés étranges reçus sur le téléphone cellulaire de dernier recours SPHÈRES. En cas de besoin, des vérifications peuvent être effectuées afin d'identifier les auteur-trice-s de ces messages et, le cas échéant, d'agir pour mettre fin à leur envoi.

IMPLANTATION DU PROGRAMME SPHÈRES

Pour implanter le programme SPHÈRES, une telle entente de services avec un organisme communautaire offrant des services de répit, de soutien et d'hébergement 24 heures sur 24 est fortement recommandée. Les personnes engagées dans un parcours d'exploitation sexuelle, même en processus de changement, sont régulièrement aux prises avec des situations menaçant leur sécurité physique. Il est donc indispensable d'offrir un tel service d'urgence afin d'assurer rapidement leur protection.

L'évaluation et le suivi psychothérapeutique

Plusieurs victimes d'exploitation sexuelle nécessitent des services thérapeutiques pour traiter leurs traumatismes et être en mesure d'apporter des changements à leur trajectoire de vie souvent marquée de blessures physiques et psychologiques importantes. Entreprendre un suivi psychothérapeutique contribue considérablement au rétablissement des personnes qui sont engagées dans un parcours d'exploitation sexuelle. Il favorise le développement d'une meilleure estime de soi, diminue les symptômes d'anxiété, de dépression, de dissociation et de stress post-traumatique (TSPT), amoindrit le sentiment de culpabilité et réduit l'utilisation de stratégies d'évitement (Lanctôt *et al.*, 2016).

Dans le cadre de l'expérimentation initiale du programme SPHÈRES dans le Grand Montréal, une personne victime d'exploitation sexuelle qui désire s'engager dans un suivi psychothérapeutique a un accès accéléré aux services de la Fondation Marie-Vincent. L'intervenant·e attiré·e à son suivi évalue au préalable ses besoins et ses motivations à entreprendre une telle démarche (voir la demande de suivi thérapeutique à la Fondation Marie-Vincent présentée en annexe)¹⁷. Si la personne aidée est déterminée à bénéficier d'un suivi psychothérapeutique, l'intervenant·e la dirige vers les psychothérapeutes du centre d'expertise de la Fondation Marie-Vincent engagées dans le programme SPHÈRES et la soutient dans sa demande de prestations à l'Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC) afin de couvrir les frais associés¹⁸. Dans le cas où la personne aidée n'est pas admissible aux prestations de l'IVAC, elle peut tout de même recevoir gratuitement les services de la Fondation¹⁹.

Le suivi commence par une évaluation qui sert à déterminer quels sont les services qui peuvent le mieux répondre aux besoins de la personne. Pour ce faire, la ou le professionnel clinique chargé de l'évaluation documente l'état de la personne dans toutes les sphères de sa vie (personnelle, familiale, sociale, etc.). Il ou elle documente aussi ses stratégies d'adaptation en regard de la victimisation sexuelle, les conséquences de cette victimisation sur elle et son entourage ainsi que les capacités de l'entourage à la soutenir²⁰. Puis, le traitement cognitif-comportemental proposé est centré sur la résolution des traumatismes et vise à favoriser l'identification et l'expression des émotions ; la modification des pensées nuisibles en pensées plus réalistes ; la gestion des émotions ; l'expression du vécu en lien avec la victimisation sexuelle et de toute autre expérience traumatique interférant avec le vécu actuel de la personne ; l'identification et la modification des croyances erronées en regard des violences sexuelles subies et de la sexualité ; l'acquisition de connaissances en matière de violences sexuelles et d'éducation à la sexualité saine ; ainsi que le développement de meilleures habiletés de communication, d'affirmation et de protection de soi. D'autres aspects peuvent également être abordés selon les besoins de la personne, notamment les enjeux rattachés à la dépendance à la pornographie, les phénomènes de dissociation, les troubles alimentaires et les violences dans les relations amoureuses.

IMPLANTATION DU PROGRAMME SPHÈRES

La collaboration au programme SPHÈRES des ressources spécialisées offrant des services aux victimes de violences sexuelles (comme les centres désignés pour les victimes d'agression sexuelle ou la Fondation Marie-Vincent) s'avère précieuse, voire nécessaire. Pour implanter le programme SPHÈRES, une telle entente de services avec une ressource spécialisée en matière de violences sexuelles est donc fortement recommandée.

17 Pour qu'une personne de plus de 14 ans exploitée sexuellement ait accès aux services de la Fondation Marie-Vincent, un signalement de sa situation doit avoir été fait à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ). Dans le cas de la personne âgée de 14 ans ou moins, le signalement doit être retenu.

18 En cas de besoin, la personne aidée et l'intervenant·e peuvent compter sur le soutien d'un Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) pour remplir et transmettre une demande à l'IVAC.

19 Les services de la Fondation Marie-Vincent sont normalement offerts aux personnes d'âge mineur (de 0 à 17 ans) et à leur famille. Dans le cadre de l'expérimentation initiale du programme SPHÈRES, l'équipe clinique a toutefois accepté de servir l'ensemble de la clientèle visée par le programme, soit les personnes âgées de 12 à 24 ans.

20 En attendant la prise en charge, il est possible, au besoin, d'organiser des rencontres de soutien ponctuelles chez un·e thérapeute ou de diriger la personne vers d'autres ressources et de l'accompagner.

Les services spécialisés aux personnes marginalisées

Au même titre que plusieurs personnes marginalisées, celles qui sont engagées dans un parcours d'exploitation sexuelle hésitent à se rendre dans les établissements conventionnels de soins de santé et de services sociaux. Pourtant, les conséquences de la marchandisation de leurs services sexuels exigent souvent des soins médicaux qu'elles négligent par crainte d'être dénoncées, jugées et stigmatisées.

Dans le cadre de l'expérimentation montréalaise du programme SPHÈRES, la précieuse collaboration de l'équipe multidisciplinaire de la Clinique des jeunes de la rue²¹ permet d'offrir des soins de santé (incluant des soins dentaires) adaptés aux besoins des personnes aidées, qu'elles possèdent ou non une adresse de domicile et une carte d'assurance maladie. La clinique propose aussi des services de santé spécialisés aux personnes trans et non binaires, ainsi qu'à celles qui se questionnent sur leur identité de genre.

Le programme initial SPHÈRES peut aussi compter sur la collaboration de la Clinique ADO + de la Clinique universitaire de médecine de famille – GMF de Verdun²² (CUMF-GMF de Verdun)²³ qui assure la prise en charge des personnes mineures qui n'ont pas de médecin de famille.

IMPLANTATION DU PROGRAMME SPHÈRES

La Clinique des jeunes de la rue a un mandat régional, de sorte que ses services sont accessibles à toute personne âgée de 14 à 25 ans provenant de toutes les régions du Québec et des différentes provinces du Canada, ainsi qu'à celles provenant d'autres pays en transit à Montréal. Ce faisant, au moment de l'implantation du programme SPHÈRES ailleurs dans la province, la collaboration de la Clinique des jeunes de la rue est fortement recommandée.

Quiconque désire implanter le programme SPHÈRES gagne aussi à s'adjoindre la collaboration de cliniques médicales qui offrent des services similaires à ceux de la Clinique ADO + afin de s'assurer que les personnes aidées qui le désirent ont accès à tous les soins de santé et de services sociaux dont elles ont besoin.

Les activités récréatives et culturelles

Il faut de la créativité pour répondre aux besoins particuliers des personnes aidées dans le cadre du programme SPHÈRES, pour respecter leur rythme, pour adapter les stratégies de changement à leur situation et pour développer leur pouvoir d'agir. Les personnes aidées doivent vivre diverses expériences et être exposées à une multitude d'occasions de se découvrir, de s'affirmer, d'acquérir de nouvelles habiletés, de mettre à l'épreuve leurs forces et leurs compétences, de s'émanciper et d'aspirer à une vie meilleure. Changer implique aussi de découvrir de nouvelles possibilités de dépasser ses limites.

Les intervenant.e-s du programme SPHÈRES doivent faire preuve d'imagination, de créativité et d'écoute active pour exposer les personnes aidées à une variété d'activités récréatives et culturelles modulées à leurs besoins et à leurs désirs. Animées pour une seule personne ou pour un groupe²⁴, ces activités s'avèrent de précieuses occasions d'établir une relation thérapeutique significative avec les personnes aidées, de résoudre leur ambivalence face au changement et de soutenir leur motivation à changer.

Le programme SPHÈRES permet aussi aux personnes aidées :

- de suivre des cours de cuisine ;
- de participer à des ateliers de collimage (*scrapbooking*) ;
- de suivre des cours d'autodéfense ;
- de pratiquer des activités sportives (raquette, ski, vélo, randonnée, etc.) ;
- de prendre des cours de danse ;
- de suivre des cours de chant ;

21 <https://ciusss-centresudmtl.gouv.qc.ca/propos/qui-sommes-nous/leadership-et-innovations/clinique-jeunes-de-la-rue>

22 Verdun est un arrondissement du sud-ouest de Montréal.

23 <https://ciusss-centresudmtl.gouv.qc.ca/etablissement/clinique-universitaire-de-medecine-de-famille-gmf-de-verdun-cumf-gmf-de-verdun>

24 Dans le respect de l'anonymat et de la confidentialité auxquels ont droit les participant.e-s au programme SPHÈRES, les intervenant.e-s obtiennent au préalable leur consentement à participer à une activité de groupe réunissant plusieurs d'entre eux ou elles. Les personnes aidées réputées avoir recruté à des fins d'exploitation sexuelle sont systématiquement exclues des activités de groupe.

- de participer à des cours de musique ;
- de construire une boîte à outils de la gestion du stress²⁵ ;
- de réaliser un recueil de textes autobiographiques ;
- de composer des chansons ;
- de réaliser des vidéoclips ;
- de visiter des musées ;
- d'explorer le Biodôme de Montréal²⁶ ;
- de voir des expositions comme *Illumi*²⁷ à Laval ;
- d'échanger au Céramic Café-Studio²⁸ ;
- de méditer ou de pratiquer le yoga.

Exemples d'activités récréatives et culturelles du programme initial SPHÈRES

L'équithérapie est une activité équestre réalisée en partenariat avec Le Ranch équestre Carola et filles, situé à Mascouche²⁹. Cette activité a pour but de nourrir l'estime de soi et la confiance en soi des personnes aidées dans le cadre du programme SPHÈRES, de leur permettre de se dépasser, de se découvrir de nouveaux talents et de leur offrir un moment d'évasion du milieu urbain. Elle constitue également une occasion de s'apaiser, ce qui contribue à la gestion des troubles de l'humeur et des symptômes d'anxiété et de dépression.



Univers Toutou³⁰ est une activité réalisée en partenariat avec la boutique du même nom³¹, qui offre l'occasion de fabriquer son propre animal en peluche grâce à un système simple de rembourrage. Objet symbolique et universel de réconfort, la création de sa propre peluche permet aux personnes aidées dans le cadre du programme SPHÈRES de faire appel à leur créativité et d'éveiller leurs sens. Elles doivent d'abord choisir le type d'animal et le matériel de remplissage à même une gamme de plus de 20 modèles différents. Ensuite, elles doivent choisir ses vêtements et ses chaussures, ainsi que son arôme à partir de pastilles d'odeur. Enfin, elles doivent lui attribuer deux caractéristiques qui marquent en quelque sorte sa personnalité et enregistrer un message sonore personnalisé qu'il portera en lui ; un message qui se veut réconfortant et qu'elles pourront écouter pour s'apaiser.



J'suis pas juste... est un projet d'art organisé par l'organisme L'Anonyme et animé par Claude Majeau, artiste en arts visuels et collaboratifs³². Elle propose aux personnes aidées dans le cadre du programme SPHÈRES une expérience de création artistique collective³³. Des ateliers sur les thèmes de l'identité, du corps, de la puissance, de l'impuissance, de l'intimité et de la collectivité sont animés hebdomadairement au Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM)³⁴ sur une période de 22 semaines. Ils aboutissent à la création d'une installation hybride composée de dessins, de collages et de projections vidéo. Cette activité permet aux personnes aidées d'explorer leurs talents artistiques, de se détendre, de faire de nouvelles rencontres et d'échanger sur leur vécu dans un endroit paisible et sécuritaire³⁵.



25 Pour des idées inspirantes, voir notamment : <https://www.psychopap.com/boite-a-outil-gestion-du-stress-et-de-la-detresse-enfants-et-adolescents/> et <https://www.hachette.fr/livre/la-boite-outils-de-la-gestion-du-stress-9782100758326>.

26 <https://montreal.ca/lieux/biodome-de-montreal>

27 <https://www.illumi.com>

28 <https://leccs.com>

29 Située dans la région administrative de Lanaudière, Mascouche est l'une des 82 municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

30 <https://www.universtoutou.com>

31 Il existe trois boutiques Univers Toutou au Québec, soit à Québec, à Brossard et à Mont-Tremblant.

32 <https://claudemajeau.wordpress.com>

33 Le projet est rendu possible grâce à la Fondation Inter Écho (<https://interecho.org/>).

34 <https://www.mbam.qc.ca/fr/>

35 Les œuvres n'ont pu être exposées, comme prévu, au MBAM en raison des restrictions sanitaires liées à la gestion de la pandémie. Toutefois, elles ont pu être admirées sur la page Facebook de L'Anonyme (<https://fr-ca.facebook.com/lanonymemobile/>).



Des outils de réflexion et de discussion

Répondre aux besoins particuliers des personnes aidées dans le cadre du programme SPHÈRES, respecter leur rythme, adapter les stratégies de changement à leur situation et développer leur pouvoir d'agir exigent aussi de réfléchir aux diverses réalités qui marquent leur trajectoire de vie et d'en discuter. Les personnes aidées ne sont pas des agentes passives de leur parcours d'exploitation sexuelle. Elles font des choix et, parfois, prennent volontairement des risques. Certes, elles ne sont pas coupables des violences qui les heurtent sur les plans physique, émotionnel et mental. Elles sont cependant responsables des jugements qu'elles portent sur les situations qui se présentent à elles et des décisions qu'elles prennent. Changer implique aussi de « mieux savoir » pour « mieux savoir faire face ».

Le programme SPHÈRES permet également aux personnes aidées :

- de distinguer une relation abusive d'une relation consensuelle ;
- de s'éduquer sainement à la sexualité ;
- de discuter objectivement des enjeux liés à la marchandisation des services sexuels ;
- de se positionner face à la violence conjugale et à l'exploitation sexuelle ;
- de comprendre les conséquences physiques, psychologiques, émotives, comportementales et sociales des violences sexuelles.

Animés pour une seule personne ou pour un groupe³⁶, les moments de réflexion et de discussion sont de précieux outils pour aborder des enjeux parfois choquants, sans créer de résistance ni de discorde entre les personnes aidées et les intervenant-e-s. Comme pour les activités récréatives et culturelles, les intervenant-e-s du programme SPHÈRES doivent faire preuve, encore une fois, de créativité, de souplesse et d'audace, tout en étant extrêmement sensibles aux traumatismes³⁷ que peuvent raviver les échanges sur différents sujets comme la violence, l'exploitation sexuelle et la marchandisation des services sexuels ainsi que leurs incidences sur le bien-être physique, psychologique et émotif des personnes aidées.

« Il faut avoir une part de délire, c'est la poésie, c'est l'incertitude, c'est l'hésitation, c'est le trouble, et c'est la source de la créativité. »

Boris Cyrulnik, neuropsychiatre français³⁸.

36 Dans le respect de l'anonymat et la confidentialité auxquels ont droit les participant-e-s au programme SPHÈRES, les intervenant-e-s obtiennent, au préalable, leur consentement à participer à une activité de groupe réunissant plusieurs d'entre eux ou elles. Les personnes aidées reconnues pour avoir recruté des personnes à des fins d'exploitation sexuelle sont systématiquement exclues des activités de groupe.

37 En cas d'occurrence d'un TSPT, il est important d'inviter la personne aidée à consulter un médecin afin de recevoir les soins appropriés.

38 Boris Cyrulnik est connu pour avoir vulgarisé le concept de la résilience.

Les intervenant-e-s offrent des moments de réflexion et de discussion dans un cadre sécurisant, à la fois statique et dynamique, pour permettre aux personnes aidées de se positionner comme des agentes actives de leur vie, capables de prendre des décisions et d'agir pour les réaliser.

Exemples d'outils de réflexion et de discussion du programme initial SPHÈRES

L'intervention éducative en matière de sexualité et de relations saines et égalitaires est une composante essentielle des actions menées auprès des personnes qui marchandent leurs services sexuels ou qui sont à risque de le faire. En effet, il est démontré que l'éducation à la sexualité et aux relations consensuelles améliore la santé sexuelle en réduisant considérablement les infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) et le nombre de grossesses non désirées (UNESCO, 2015). Elle favorise aussi l'égalité des genres et la diversité sexuelle, en plus de jouer un rôle crucial dans la prévention de la violence dans les relations amoureuses et l'exploitation sexuelle (Basile *et al.*, 2016 ; Sharp *et al.*, 2013).



Le *Guide de soutien à la pratique en matière d'abus sexuels et conduites à risque chez les adolescents de 12 à 18 ans* (Boisclair et Durocher, 2014) et le programme d'éducation sexuelle destiné aux jeunes en difficulté, *Pour ados seulement*, (Durocher, Fortier et Beaulieu, 2014) de la Structure Fugues-Sexo-Toxico (FSTS) du CCSMTL sont des outils de référence utiles aux intervenant-e-s qui désirent susciter des réflexions et des discussions sur les multiples aspects de la sexualité et des relations interpersonnelles avec les personnes aidées dans le cadre du programme SPHÈRES.



Le livre *Parlez-leur d'amour... et de sexualité* de la sexologue Jocelyne Robert (Éditions de l'homme)³⁹ est un outil de référence pour les intervenant-e-s qui désirent aborder les diverses étapes du développement psychosexuel. Cet ouvrage traite d'une variété de thèmes, comme l'hypersexualisation, la culture du viol, la violence sexuelle, la pornographie, les dépendances, le sextage, les agressions, la séduction, le consentement, les relations égalitaires et les identités de genre.

Enfin, plusieurs personnes aidées dans le cadre du programme initial SPHÈRES étaient des parents ou en voie de l'être. Les interventions éducatives en matière de sexualité et de relations consensuelles s'avèrent d'autant plus pertinentes pour elles, considérant le rôle majeur que jouent les parents dans la prévention des violences sexuelles. Ce faisant, les intervenant-e-s soutiennent aussi les personnes aidées dans leur parentalité.



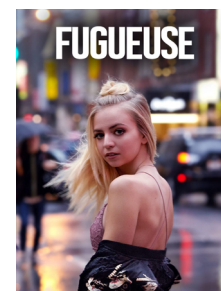
Le violentomètre est un outil conçu en 2018 par l'Observatoire des violences envers les femmes du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis⁴⁰, l'association En Avant Toute(s)⁴¹ et la Mairie de Paris, puis adapté en 2019 par le Centre Hubertine Auclert⁴² pour sensibiliser les femmes aux violences conjugales dans les lycées et lors d'événements grand public^{43, 44}.

Le violentomètre permet à une personne aidée dans le cadre du programme SPHÈRES d'évaluer si sa relation amoureuse est saine et égalitaire. Il est présenté sous la forme d'une règle qui illustre, au moyen d'une gradation colorée (vert, orange et rouge), ce qui relève ou non d'une relation consensuelle et exempte de violence⁴⁵.



La télésérie **Le Monstre**, diffusée en 2019 sur les ondes du réseau ICI Radio-Canada Télé et disponible sur la plateforme numérique ici.tout.tv⁴⁶, est une adaptation télévisuelle, scénarisée par Chantal Cadieux⁴⁷, du récit autobiographique d'Ingrid Falaise⁴⁸ (Éditions Libre Expression)⁴⁹. À 18 ans, cette dernière tombe amoureuse d'un jeune homme avec qui elle entretiendra une relation conjugale d'une extrême violence. Le visionnement entier ou d'extraits de la série permet aux intervenant-e-s de discuter avec les personnes aidées du cycle de la violence conjugale et d'établir des parallèles entre la télésérie et leurs propres relations amoureuses.

La télésérie **Fugueuse**, diffusée en 2018 sur les ondes du réseau TVA et disponible sur la plateforme numérique TVA+⁵⁰, raconte l'histoire de Fanny Couture, une adolescente de 16 ans victime d'exploitation sexuelle. De sa rencontre avec Natacha, recruteuse dont elle devient l'amie, à celle avec Damien, proxénète dont elle tombe amoureuse, *Fugueuse* explore les réalités de la fugue et de la marchandisation des services sexuels, ainsi que les enjeux personnels et sociaux qui y sont rattachés. À l'aide du *Guide d'accompagnement de la série Fugueuse* rédigé par Nathalie Gélinas et Martin Pelletier (2018) du CCSMTL, le visionnement entier ou d'extraits de la série permet aux intervenant-e-s de discuter avec les personnes aidées du cycle d'engagement dans un parcours d'exploitation sexuelle et d'établir des parallèles entre la télésérie et leurs propres histoires.



40 <https://seinesaintdenis.fr/solidarite/observatoire-des-violences-envers-les-femmes/>

41 <https://enavanttoutes.fr>

42 <https://www.centre-hubertine-auclert.fr>

43 Comme le festival annuel Solidays (<https://www.solidays.org/festival/week-end-interet-public-2/>).

44 Le violentomètre s'inscrit dans la campagne « #TuM'aimesT'imeRespectes » (<https://www.tum'aimesT'imeRespectes.com>) lancée par le Centre Hubertine Auclert en novembre 2017 pour encourager la population française à ne pas banaliser les violences conjugales.

45 <https://www.centre-hubertine-auclert.fr/article/outil-de-prevention-des-violences-le-violentometre>

46 <https://ici.tou.tv/le-monstre>

47 www.sartec.qc.ca/bottin/1865/

48 www.soniagagnon.com/artists/view_generals/121

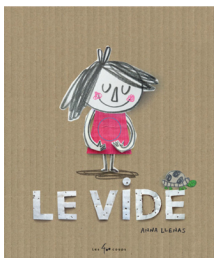
49 www.editions-libreexpression.com

50 <https://www.qub.ca/tvaplus/tva/fugueuse>



La série documentaire et le balado *Trafic*, disponibles depuis 2019 sur le site de Télé-Québec⁵¹, racontent la quête d'une réalisatrice (Catherine Proulx)⁵² et de son collaborateur (Arnaud Bouquet)⁵³ pour comprendre les rouages de l'exploitation sexuelle. Ils donnent la parole à des proxénètes, à des agent-e-s de police, à des intervenant-e-s sociaux, à des clients, à des personnes qui marchandent leurs services sexuels et à des survivantes. Le documentaire brosse trois portraits distincts à partir d'entrevues confidentiels avec une ex-victime d'exploitation sexuelle, un ex-proxénète et un client, et propose en complément les points de vue d'expert-e-s en matière d'exploitation sexuelle. Quant au balado, il se décline en six épisodes au cours desquels on suit les traces d'un consommateur de services sexuels de mineures. Le visionnement du documentaire et l'écoute du balado, en tout ou en partie, permet aux intervenant-e-s de discuter avec les personnes aidées des enjeux liés à la marchandisation de leurs services sexuels.

Le portrait du pimp⁵⁴ est particulièrement percutant. Il est pertinent pour discuter des stratégies employées par le proxénète pour recruter des jeunes femmes à des fins d'exploitation sexuelle. Aussi, le portrait de Chloé⁵⁵ et la vidéo *Chloé – le complément*⁵⁶ sont utiles pour aborder les multiples conséquences de l'exploitation sexuelle et permettre aux personnes aidées dans le cadre du programme SPHÈRES d'établir des parallèles entre ces conséquences et celles qu'elles doivent gérer dans leur propre vie.



De l'autrice Anna Llenas⁵⁷, ***Le vide*** raconte « l'histoire de Julia, une fillette heureuse et tout à fait comme les autres, qui vivait sans souci jusqu'au jour où elle ressent un vide. Un énorme vide qui laisse le froid passer, les monstres entrer et qui aspire tout. Julia enchaîne les tentatives pour combler ce vide, pour trouver le bon bouchon qui réglera ce problème et lui rendra son insouciance » (Édition Les 400 coups⁵⁸). Abordant les questions de la compréhension de soi, de la maturité et de la joie de vivre, *Le vide* est un récit qui peut faire du bien tant aux personnes aidées dans le cadre du programme SPHÈRES qu'aux intervenant-e-s qui les accompagnent. Il s'avère un outil précieux pour nourrir, de manière simple et sereine, la résilience des personnes aidées.

De l'autrice Mélodie Vachon-Boucher⁵⁹, ***Les trois carrés de chocolat*** est le récit illustré « d'une victime de viols qui tente de retrouver une intimité brisée » (Éditions Mécanique Générale⁶⁰). Ce livre, « qui ne se veut pas un règlement de compte à l'endroit des agresseurs de la narratrice », permet aux personnes aidées dans le cadre du programme SPHÈRES et aux intervenant-e-s qui les accompagnent de réfléchir aux émotions vécues par les victimes de violences sexuelles et d'échanger sur les processus de guérison.



Créé par l'artiste visuelle Marie-Claude Marquis⁶¹, le **jeu de société québécois *Ah ouinnn?*** édité par Randolph⁶² peut contribuer à établir le lien de confiance entre les personnes aidées dans le cadre du programme SPHÈRES et les intervenant-e-s responsables de leur suivi. *Ah ouinnn?* requiert de deux à huit joueur-euse-s et consiste à deviner ce que les autres préfèrent parmi cinq éléments différents illustrés sur les cartes de jeu. Plus on devine avec précision les préférences d'autrui, plus on gagne de points. Déclenchant tant les rires que les discussions franches, ce jeu est un outil particulièrement intéressant pour apprendre à se connaître et à connaître les autres⁶³.

51 <https://trafic.telequebec.tv>

52 <https://www.agencecg.com/catherineproulx.html>

53 <https://www.reals.quebec/arnaudbouquet>

54 <https://trafic.telequebec.tv/videos/45626>; Kevin est le nom d'emprunt de l'ex-proxénète qui a accepté de témoigner dans le documentaire *Trafic*.

55 <https://trafic.telequebec.tv/videos/46135>; Chloé est le nom d'emprunt d'une ex-victime d'exploitation sexuelle qui témoigne dans le documentaire *Trafic*.

56 <https://trafic.telequebec.tv/videos/45790>

57 <http://www.annallenas.com>

58 <https://www.editions400coups.com>

59 <http://www.melodievachonboucher.com>

60 <https://www.editionsmecaniquegenerale.com>

61 <https://www.marieclaudemarquis.com/infocontact>

62 <https://www.randolph.ca>

63 La version anglaise *Oh Really?* est aussi disponible.

Les activités des partenaires

En plus de contribuer à la promotion et au rayonnement du programme SPHÈRES, de diriger vers lui les personnes qui ont besoin d'aide et d'offrir des activités pertinentes aux démarches de changement des participant-e-s, les partenaires contribuent quotidiennement aux efforts de prévention et de dépistage de l'exploitation sexuelle, au traitement des personnes qui marchandent leurs services sexuels et à la formation continue des intervenant-e-s qui œuvrent auprès d'elles. Les partenaires du programme SPHÈRES offrent également un soutien précieux aux familles et à l'entourage des personnes en situation d'exploitation sexuelle. Les services offerts à leur réseau social sont importants puisqu'ils constituent, de manière générale, une composante essentielle de la lutte contre l'exploitation sexuelle et, de manière spécifique, un soutien précieux aux efforts de changement que déploient les personnes aidées.

IMPLANTATION DU PROGRAMME SPHÈRES

L'étroite collaboration des ressources institutionnelles et communautaires reconnues comme crédibles dans une communauté donnée en raison de leur contribution à la variété des services offerts aux personnes mineures et adultes en situation d'exploitation sexuelle ou à risque de l'être ainsi qu'à leur entourage (parents, conjoint-e, fratrie, ami-e-s, etc.) est fondamentale à l'implantation du programme SPHÈRES.

Exemples d'offres de services des partenaires du programme initial SPHÈRES



Fondation Marie-Vincent

La **Fondation Marie-Vincent**⁶⁴ soutient les enfants et les adolescent-e-s victimes de violences sexuelles ainsi que leurs familles, en s'assurant que toutes ces personnes reçoivent les traitements spécialisés dont elles ont besoin pour surmonter l'épreuve. Offerts par les psychothérapeutes de son centre d'expertise, les traitements reposent sur les meilleures pratiques dans le domaine des violences sexuelles et sont soutenus par les travaux de la Chaire interuniversitaire Marie-Vincent sur les agressions sexuelles⁶⁵. La Fondation Marie-Vincent participe aussi étroitement aux efforts globaux d'éducation, de sensibilisation et de dépistage des violences sexuelles.

La Fondation Marie-Vincent contribue étroitement à l'offre de services directs aux personnes en situation d'exploitation sexuelle qui participent au programme SPHÈRES. Comme cela a été mentionné précédemment, celles qui désirent bénéficier d'un suivi psychothérapeutique ont un accès accéléré aux services du centre d'expertise de la Fondation Marie-Vincent.

Par ailleurs, grâce à un financement obtenu dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse du Secrétariat à la jeunesse du gouvernement du Québec, la Fondation Marie-Vincent a développé, en collaboration avec les organismes partenaires du programme SPHÈRES, une trousse d'intervention en matière d'exploitation sexuelle (Fondation Marie-Vincent, 2020).

La trousse comporte des outils permettant, d'une part, d'évaluer si une personne est engagée dans un parcours d'exploitation sexuelle ou à risque de l'être (le cas échéant, d'évaluer l'étendue de son engagement) et, d'autre part, d'intervenir de manière adaptée à la nature de son expérience de marchandisation de ses services sexuels. La trousse permet aux intervenant-e-s du programme SPHÈRES (ou à tout autre intervenant-e ayant reçu la formation nécessaire à son utilisation) d'aborder les questions de la victimisation sexuelle et de l'exploitation sexuelle. Les outils qui la composent ont été conçus pour susciter, chez la personne aidée, une réflexion quant à sa trajectoire de victimisation et d'exploitation sexuelles de même que pour qu'elle soit partie prenante de l'intervention dont elle fait l'objet.



64 Pour plus de détails, consulter le <https://marie-vincent.org>.

65 Pour plus de détails, consulter le <https://marie-vincent.org/fondation/recherche/>.

Programme Les Survivantes du SPVM

Les Survivantes sont des femmes, des hommes et des personnes trans qui ont mis fin à la marchandisation de leurs services sexuels et qui ont choisi de témoigner de leurs expériences. Fort de la volonté des survivantes à témoigner de leur expérience, **le programme Les Survivantes du SPVM**^{66, 67} offre des séances d'information aux différent·e·s professionnel·le·s qui œuvrent auprès des victimes d'exploitation sexuelle ainsi que des rencontres de sensibilisation avec ces dernières et leurs proches. Des interventions ciblées peuvent également être proposées, dont l'élaboration de plans de sécurité.



Dans le cadre de l'expérimentation initiale du programme SPHÈRES, Les Survivantes et leurs coordonnatrices contribuent au rayonnement et à la promotion du programme. Elles contribuent également à l'orientation des personnes vers le programme et à l'offre de services de sensibilisation et de formation destinée aux intervenant·e·s des réseaux institutionnel et communautaire qui luttent contre l'exploitation sexuelle et la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle. Ce faisant, elles contribuent à la promotion et au rayonnement des différentes ressources susceptibles de soutenir les victimes d'exploitation sexuelle dans leurs démarches de changement.



Enfin, Les Survivantes participent à l'offre directe de services aux personnes aidées dans le cadre du programme SPHÈRES en rencontrant celles qui le désirent. Le livre *Pour l'amour de mon pimp... Six survivantes de la prostitution se racontent*, rédigé par les instigatrices du programme Les Survivantes, Josée Mensales et Diane Veillette, avec la collaboration de l'écrivain Guillaume Corbeil⁶⁸ (Les Éditions Publistar, 2015⁶⁹), peut servir d'outil d'intervention. Mesdames Mensales et Veillette sont aussi les autrices du livre *Mon ami... mon agresseur : regards et témoignages sur l'exploitation sexuelle des Premières Nations et des Inuits en milieu urbain* (Les Éditions Hannenorak, 2019⁷⁰), qui peut servir de référence pour l'intervention auprès des personnes autochtones victimes d'exploitation sexuelle. Les rencontres organisées permettent également de répondre aux diverses questions de nature légale des personnes aidées et de leurs proches.

Le type d'intervention par les pairs que propose le programme Les Survivantes du SPVM est particulièrement pertinent puisqu'il permet d'aborder, avec les personnes aidées, l'expérience de l'exploitation sexuelle sans la méfiance habituelle que suscitent les intervenant·e·s officiellement prestataires d'aide. Les bénéficiaires de l'intervention par les pairs sont tirés des théories de la comparaison sociale et de l'apprentissage social (Lagueux, 2011). La théorie de la comparaison sociale suggère que l'être humain recherche naturellement le contact d'autres humains aux prises avec des problèmes similaires aux siens afin de normaliser sa propre expérience. Selon la théorie de l'apprentissage social, les changements de comportement sont plus susceptibles de se produire lorsqu'une personne aux prises avec un problème est en interaction avec une autre personne ayant vécu une expérience similaire, celle-ci étant perçue comme un modèle plus crédible.



En Marge 12-17

L'organisme **En Marge 12-17**⁷¹ propose une offre de services 24/7/365 aux personnes mineures et aux membres de leur entourage touchés par l'expérience de la fugue et de la rue. Il se veut une solution de rechange à la fugue et à la rue.

À n'importe quelle heure du jour, du soir ou de la nuit, tous les jours de l'année, les personnes mineures peuvent frapper à la porte de l'organisme pour prendre une pause de la rue de quelques heures ou profiter des services d'hébergement. Les personnes âgées de 12 à 17 ans en situation de fugue peuvent bénéficier d'un hébergement de dépannage de 3 nuits pour leur permettre de faire le point sur la crise ayant mené à la fugue et préparer leur retour dans leur milieu de vie. Pour celles âgées de 16 ou 17 ans, un séjour de 30 jours est possible avec le consentement parental. Aussi, 5 appartements sont mis à la disposition des personnes âgées de 16 à 22 ans connues de l'organisme. Les personnes mineures connues d'En Marge 12-17 peuvent également bénéficier du soutien de l'organisme pour faciliter leur transition à la vie adulte jusqu'à ce qu'elles atteignent l'âge de 21 ans. Enfin, par l'entremise du travail de rue, les intervenant·e·s de l'organisme sont en mesure d'établir des liens privilégiés

66 Pour plus de détails, consulter le <https://spvm.qc.ca/fr/Pages/Decouvrir-le-SPVM/Nos-projets/Les-Survivantes>.

67 Le programme Les Survivantes du SPVM a été adopté par le Service de police de Laval (voir : <https://astumonnumero.com/listing/les-survivantes-service-de-police-de-laval/>).

68 https://www.cead.qc.ca/_cead_repertoire/id_auteur/7722

69 <http://www.editions-publistar.com>

70 <https://editions.hannenorak.com>

71 Pour plus de détails, consulter le <http://www.enmarge1217.ca/>

et de confiance avec des personnes en situation de rupture sociale ou à risque de l'être. Ces liens permettent notamment de soutenir ces personnes dans la recherche de leur mieux-être et de les orienter vers les services d'En Marge 12-17 ou de toutes autres ressources adaptées à leur réalité et à leurs besoins.

En plus des services consacrés aux jeunes touchés par l'expérience de la fugue et de la rue, En Marge 12-17 offre des services de soutien à leurs parents par l'entremise de son programme Parents En Marge de la Rue. Divers services sont mis à leur disposition, notamment des services de consultation téléphonique, des cafés-causeries, des séances d'information et des groupes de soutien. Le but : mieux comprendre la réalité de la fugue et les problématiques qui y sont associées, dont l'exploitation sexuelle. Ces services sont de précieuses occasions d'appuyer les parents dans leurs démarches visant à rétablir les liens avec leur enfant, à accroître leurs compétences parentales et à développer leur réseau de soutien. Par ailleurs, En Marge 12-17 offre aux divers.e.s intervenant.e.s œuvrant auprès des adolescent.e.s en difficulté des séances de sensibilisation et de formation sur les réalités de la fugue et de la rue.

Enfin, en plus de diriger les participant.e.s vers le programme SPHÈRES et de contribuer au rayonnement et à la promotion de ce dernier, En Marge 12-17 offre directement des services aux personnes aidées en affectant une intervenante au suivi des personnes aidées et en fournissant les services liés à l'hébergement des jeunes et au cellulaire de dernier recours. Ces services d'urgence engagent non seulement tous les membres de l'équipe clinique d'En Marge 12-17, mais aussi ses ressources financières et structurelles.

L'ANONYME **L'Anonyme**

L'organisme communautaire **L'Anonyme** a pour mission de promouvoir des comportements sécuritaires et des relations égalitaires ainsi que de prévenir la propagation des infections transmissibles sexuellement ou par le sang (ITSS) par une approche humaniste de proximité⁷². Pour ce faire, il dispose de deux unités mobiles qui sillonnent l'ensemble du territoire montréalais. La première se compose d'une équipe qui se déplace à bord d'un autobus pour offrir un soutien psychosocial de même que du matériel de prévention et de protection aux personnes confrontées à divers enjeux (consommation de substances psychoactives, itinérance, travail du sexe, etc.). Elle oriente aussi ces personnes vers les ressources appropriées. Quant à la deuxième – le Service d'injection supervisée (SIS) –, elle offre un espace légal et sécuritaire aux personnes qui consomment des drogues par injection afin de prévenir les surdoses et de réduire les complications qui y sont associées. Le SIS est offert en collaboration avec le CCSMTL.

L'Anonyme propose également des activités de prévention, d'éducation et d'intervention afin de promouvoir la santé sexuelle, l'adoption de comportements sécuritaires et le développement d'un esprit critique qui favorise des relations égalitaires et consensuelles. Prenant la forme d'ateliers éducatifs et interactifs, ces activités sont offertes aux organismes communautaires ainsi qu'aux milieux scolaires et institutionnels.

En outre, L'Anonyme est mandataire du programme de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine de la Ville de Montréal dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Ce programme vise à sensibiliser, à accompagner et à outiller les citoyen.ne.s pour leur permettre d'utiliser librement les lieux publics et d'habiter un milieu de vie sécuritaire. L'organisme a d'ailleurs fait l'acquisition d'un bâtiment dans cet arrondissement afin de le transformer en maison de chambres. Le programme Logements vise à offrir des chambres convenables, sécuritaires et à haut seuil d'acceptabilité aux personnes en situation de désaffiliation sociale.

En plus de contribuer au rayonnement et à la promotion de SPHÈRES, L'Anonyme oriente les personnes vers le programme. Enfin, l'organisme participe à l'offre directe de services aux personnes aidées par l'entremise de son intervenante qui assure le suivi auprès de ces personnes.

72 Pour plus de détails, consulter le <https://www.anonyme.ca>.

Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux

**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de Montréal**

Québec 

**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Ouest-de-
l'Île-de Montréal**

Québec 

IUJD INSTITUT
UNIVERSITAIRE
JEUNES EN DIFFICULTÉ

Les **Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal**⁷³ veillent à la santé et au bien-être de la population, ainsi qu'à la recherche et à l'enseignement des meilleures pratiques. Leurs programmes jeunesse, comme tous les programmes jeunesse des autres CIUSSS ou CISSS du Québec, assurent l'application des mesures rattachées aux décisions prises en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (LSSSS), de la *Loi sur la protection de la jeunesse* (LPJ) et de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* (LSJPA).

Le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) et celui de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal (CODIM) sont les principaux organismes qui dirigent des personnes mineures en situation d'exploitation sexuelle vers le programme SPHÈRES, en plus de contribuer largement à son rayonnement et à sa promotion. Ils contribuent également à l'offre directe de services aux personnes aidées par l'entremise de deux intervenant-e-s. L'**IUJD** du CCSMTL est, par ailleurs, responsable de la gestion et de la coordination clinique du programme initial SPHÈRES expérimenté dans le Grand Montréal.



⁷³ <https://ciusss-centresudmtl.gouv.qc.ca/> ; <https://ciusss-ouestmtl.gouv.qc.ca/accueil/>

Conclusion

Le programme SPHÈRES pose ses fondements sur l'idée qu'une personne en situation d'exploitation sexuelle, qu'elle soit mineure ou adulte, est à la fois une victime de violences dont il faut prendre soin ET une personne libre de faire des choix, aussi risqués soient-ils pour sa sécurité. De ce fait, le programme SPHÈRES mise sur la capacité des personnes exploitées sexuellement d'agir sur leur trajectoire de vie et de reprendre du contrôle sur leur vie dans une perspective de réduction des méfaits (pragmatique et humaine) plutôt que de prohibition (contrôle et aliénation), dont les dommages dépassent largement les bienfaits sur les plans de la santé, de la société et de l'économie.

Le programme SPHÈRES mise sur l'étroite collaboration des partenaires des réseaux institutionnel et communautaire pour soutenir les démarches de changement des personnes en situation d'exploitation sexuelle. Il fait le pari suivant : plutôt que de simplement gérer les risques auxquels les personnes (mineures et adultes) en situation d'exploitation sexuelle s'exposent, il est plus efficace de soutenir, de manière concertée, leur capacité de faire des choix qui sont bons pour elles et leur pouvoir de résoudre leurs problèmes, peu important lesquels.

En effet, le programme SPHÈRES estime que l'approche la plus efficace consiste à soutenir ces personnes pour qu'elles arrivent à réduire ou même à éliminer elles-mêmes les méfaits qui menacent leur sécurité et leur développement. Le programme SPHÈRES considère que la meilleure stratégie pour assurer la protection des personnes mineures et adultes en situation d'exploitation sexuelle est de développer leur autonomie afin d'éviter qu'elles se retrouvent à la rue ou qu'elles y demeurent. Pour y arriver, celles-ci doivent être exposées à toutes les occasions où il est possible de mettre à l'épreuve leur jugement, de s'exercer à faire des choix, de s'affirmer, de développer leurs compétences sociales et d'exercer leur pouvoir d'agir, non pas uniquement dans un contexte statique assurant leur sécurité, mais aussi dans un cadre sécuritaire dynamique comme le propose le programme SPHÈRES.

Les artisan.e.s du programme SPHÈRES partagent la conviction que l'approche innovante proposée mérite d'être largement étendue à la province de Québec afin de diminuer la prévalence de l'exploitation sexuelle et d'en réduire les méfaits. Les valeurs humanistes que prône le programme SPHÈRES (*empowerment*, mobilisation ainsi que respect de l'intégrité, de la pluralité des expériences, du rythme et de la sécurité des personnes exploitées sexuellement) en font une intervention participative et collaborative prometteuse en matière d'exploitation sexuelle.

« On a mis quelqu'un au monde, on devrait peut-être l'écouter. »

Serge Fiori, auteur-compositeur-interprète québécois

Références bibliographiques

- Basile, K.C., DeGue, S., Jones, K., Freire, K., Dills, J., Smith, S.G., et Raiford, J.L. (2016). *STOP SV: A Technical Package to Prevent Sexual Violence*. Géorgie, Atlanta : National Center for Injury Prevention and Control, Centers for Disease Control and Prevention.
- Boisclair, J., en collaboration avec Durocher, L. (2014). *Guide de soutien à la pratique en matière d'abus sexuels et conduites à risque chez les adolescents de 12 à 18 ans*. Québec, Montréal : Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire.
- Briere, J., et Lanktree, C. (2013). *Integrative Treatment of Complex Trauma for Adolescents (ITCTA)*. Guide de traitement (2^e éd.). Californie, Los Angeles : <https://keck.usc.edu/adolescent-trauma-training-center/>.
- Brisebois, R-A. et Fredette, C. (2021). *Cadre de référence en matière d'exploitation sexuelle*. Québec, Montréal : Institut universitaire Jeunes en difficulté du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.
- Brisson, P. (1997). *L'approche de réduction des méfaits : sources, situation, pratiques*. Québec, Québec : Comité permanent de lutte à la toxicomanie, Gouvernement du Québec.
- Brisson, P. (2014). *Prévention des toxicomanies. Aspects théoriques et méthodologiques* (2^e éd.). Québec, Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Durocher, L., Fortier, M., et Beaulieu, I. (2014). *Pour ados seulement : programme d'éducation sexuelle destinée aux jeunes en difficulté* (2^e éd.). Québec, Montréal : Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire.
- Fredette, C., et Plante, D. (2004). *Le phénomène de la fugue à l'adolescence : guide d'accompagnement et d'intervention*. Québec, Montréal : Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire et En Marge 12-17.
- Fondation Marie-Vincent (2020). *Mémoire présenté dans le cadre de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs* (janvier 2020). Québec, Montréal : Fondation Marie-Vincent.
- Gélinas, N., et Pelletier, M. (2018). *Guide d'accompagnement de la série Fugueuse*. Québec, Montréal : Direction adjointe du programme jeunesse – Santé mentale, réadaptation enfants et adolescentes du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.
- Lagueux, N. (2011). *L'intervention par les pairs, un tandem d'espoir vers le rétablissement*. Revue thématique CREA | PACA-Corse. France, Marseille.
- Lancôt, N., Couture, S., Couvrette, A., Laurier, C., Parent, G., Paquette, G., et Turcotte, M. (2016). *La face cachée de la prostitution : une étude des conséquences de la prostitution sur le développement et le bien-être des filles et des femmes*. Rapport de recherche soumis au Fonds de recherche – Société et culture. Québec, Longueuil : Université de Sherbrooke.
- Lancôt, N., et Collin-Vézina, D. (2018-2020). *L'outil de réadaptation « Mon plan de match » : ce que des jeunes femmes et des intervenant-e-s en pensent*. Québec, Montréal : IUJD, CIUSSS du CCSMTL.
- Lazarus, R.S., et Folkman, S. (1984). *Stress, Appraisal and Coping*. New York, New York : Springer
- Marlatt, G.A., et Donovan, D.M. (2005). *Relapse Prevention: Maintenance Strategies in the Treatment of Addictive Behaviors*. New York, New York : The Guilford Press.
- Maslow, A.H. (1943). A Theory of Human Motivation. *Psychological Review*, 50 (4) : 370-396.
- McAdams, D.P. (1995). *The Life Story Interview*. Illinois, Evanston : Northwestern University.
- Mensales, J., et Veillette, D., avec la collaboration de G., Corbeil (2015). *Pour l'amour de mon pimp... Six survivantes de la prostitution se racontent*. Québec, Montréal : Les Éditions Publistar.
- Mensales, J., et Veillette, D. (2019). *Mon ami... mon agresseur : regards et témoignages sur l'exploitation sexuelle des Premières Nations et des Inuits en milieu urbain*. Québec, Wendake : Les Éditions Hannenorak.
- Miller, W.R., et Rollnick, S. (2002). *Motivational Interviewing: Preparing People for Change* (2^e éd.). New York, New York : Guilford Press.
- Miller, W.R., et Rollnick, S. (2006). *L'entretien motivationnel*. France, Paris : InterEditions.
- Oyserman, D., Bybee, D., Terry, K., et Hart-Johnson, t. (2004). Possible Selves as Roadmaps. *Journal of Research in Personality*, 38 : 130–149.
- Prochaska, J.O., et DiClemente, C.C. (1982). Transtheoretical Therapy: Toward A More Integrative Model of Change. *Psychotherapy: Theory, Research and Practice*, 19 (3) : 276-288.
- Prochaska, J.O., et Prochaska, J.M. (2016). Behavior Change. *Dans* D.B. Nash, R.J. Fabius, A. Skoufalos, J.L. Clarke et R. Horowitz (dir.), *Population Health : Creating a Culture of Wellness, Second Edition* (pp. 115-132). Massachusetts, Burlington : Jones & Bartlett Learning, LLC.
- Shepard, B., et Marshall, A. (1999). Possible Selves Mapping: Life-Career Exploration with Young Adolescents. *Canadian Journal of Counselling*, 33 (1) : 37–54.
- Shepard, B., et Quressette, S. (2010). Possible Selves Mapping Intervention: Rural Women and Beyond, https://www.counseling.org/resources/library/vistas/2010-v-online/Article_51.pdf.
- Tharp, A.T., DeGue, S., Valle, L.A., Brookmeyer, K.A., Massetti, G.M., et Matjasko, J.L. (2013). A systematic Qualitative Review of Risk and Protective Factors for Sexual Violence Perpetration. *Trauma Violence Abuse*, 14 (2) : 133-167.
- United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (2015). *Emerging Evidence, Lessons and Practice in Comprehensive Sexuality Education: A Global Review*. France, Paris : UNESCO.

Annexe



Demande de suivi thérapeutique à la Fondation Marie-Vincent

Nom de la ou du participant au programme SPHÈRES⁷⁴ :

Téléphone :

Nom de l'intervenant·e :

Date d'admission au programme SPHÈRES :

En quelques mots, parle-nous de tes besoins en lien avec cette demande :

En quelques mots, parle-nous de ta motivation à ce suivi :

As-tu déjà fait une démarche de plainte judiciaire ? Si oui, où en es-tu dans le processus ? Oui Non

Une demande à l'IVAC a-t-elle été faite ? Oui Non

⁷⁴ Ce formulaire de demande de suivi thérapeutique est celui qui est utilisé dans le cadre de l'expérimentation initiale du programme SPHÈRES dans le Grand Montréal.

